



N.T. 575A

XBOX

Document de base : Manuel de Réparation 338

**PARTICULARITES
DE LA CLIO PHASE II**

77 11 311 860

FEVRIER 2002

Edition Française

"Les Méthodes de Réparation prescrites par le constructeur, dans ce présent document, sont établies en fonction des spécifications techniques en vigueur à la date d'établissement du document.

Elles sont susceptibles de modifications en cas de changements apportés par le constructeur à la fabrication des différents organes et accessoires des véhicules de sa marque".

Tous les droits d'auteur sont réservés à RENAULT.

La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de RENAULT.

© RENAULT 2002

Sommaire

	Pages		Pages
40A GENERALITES		42A STRUCTURE SUPERIEURE AVANT	
A Introduction	40A-1	A Support de fixation inférieure d'aile avant	42A-1
B Symbolisation des méthodes	40A-2	B Tôles porte phare	42A-2
C Légende des symboles et vignettes	40A-10	C Renfort supérieur de côté d'auvent partie arrière	42A-3
D Désignation des pièces	40A-14	D Tablier	42A-4
E Architecture électrique et électronique	40A-17		
F Jeux d'aspects	40A-19	43A STRUCTURE SUPERIEURE LATERALE	
G Restructuration soubassement	40A-20	A Pied milieu (B et C)	43A-1
H Outillages spécifiques	40A-22	B Renfort de pied milieu (B et C)	43A-2
I Caisse	40A-23	C Côté de caisse partie avant	43A-11
41A STRUCTURE INFERIEURE AVANT		44A STRUCTURE SUPERIEURE ARRIERE	
A Support de fixation central de bouclier	41A-1	A Doublure de côté de caisse	44A-1
41B STRUCTURE INFERIEURE CENTRALE		45A DESSUS DE CAISSE	
A Traverse arrière sous siège avant	41B-1	A Pavillon	45A-1
41C STRUCTURE INFERIEURE LATERALE			
A Renfort de bas de caisse (C uniquement)	41C-1		
B Raidisseur de renfort de bas de caisse (C uniquement)	41C-2		

L'objet de cette note concerne les pièces liées à l'évolution de la Clio II phase 2.

Deux cas peuvent se présenter :

Cas ① La pièce est modifiée et la méthode est nouvelle. Vous trouverez dans cette note les particularités de ces méthodes.

Cas ② La pièce est modifiée, mais la méthode reste identique. Se reporter au document de base Manuel de Réparation **338**.

Pièces concernées par le Cas ① :

- Caisse (40A-I)
- Support de fixation central de bouclier (41A-A)
- Renfort de bas de caisse (41C-A)
- Raidisseur de renfort de bas de caisse (41C-B)
- Support de fixation inférieur d'aile avant (42A-A)
- Tôles porte-phare (42A-B)
- Renfort supérieur de côté d'auvent partie arrière (42A-C)
- Tablier (42A-D)
- Pied milieu (43A-A)
- Renfort de pied milieu (43A-B)
- Côté de caisse partie avant (43A-C)
- Doublure de côté de caisse (44A-A)
- Pavillon (45A-A)

Pièces concernées par le Cas ② :

- Passage de roue avant (accostage avec le côté d'auvent différent)
- Passage de roue avant partie avant (accostage avec le côté d'auvent différent)
- Demi-bloc avant (accostage avec le côté d'auvent différent)
- Capot avant (restyling dû au nouveau projecteur)
- Façade avant (restyling dû au nouveau projecteur)
- Traverse inférieure extrême avant (nouvelle forme due au nouveau bouclier)
- Traverse supérieure centrale (nouvelle forme)
- Aile avant (restyling dû au nouveau projecteur)
- Côté d'auvent (nouvelle forme dû au nouveau projecteur)
- Traverse arrière sous siège avant (plaquette supplémentaire pour siège ISOFIX)
- Unit de plancher arrière (assemblé avec nouvel anneau de remorquage)
- Plancher arrière (assemblé avec nouvel anneau de remorquage)
- Longeron arrière (suppression de l'anneau d'arrimage)
- Hayon (restyling dû au nouveau monogramme)
- Panneaux d'aile arrière (nouvelle forme due au nouveau bouclier arrière)

RAPPEL IMPORTANT

Les opérations de découpe et de mise à nu de la tôle doivent être faites avant la mise en peinture, celle-ci nécessitant une opération supplémentaire anticorrosion.

La gamme de protection anticorrosion doit impérativement comporter les produits de base suivants :

Impression phosphatante	77 01 423 933
Diluant réactif	77 01 423 955

Suite à de nouvelles spécifications, vous trouverez ci-après les explications détaillées nécessaires à la compréhension des méthodes.

Celles-ci évoluent et sont mises à jour selon les besoins au fur et à mesure des éditions des documents.

Cela signifie que le dernier manuel de réparation édité est utilisé comme référence.

1. Règles fondamentales de remplacement d'un élément de structure

En règle générale, lors du remplacement d'un élément soudé de carrosserie, la réparation doit être identique à l'origine tant en nombre de points qu'en type de soudure, cela pour des raisons d'aspect et de sécurité.

Si pour des raisons de faisabilité en réparation, cette règle ne peut être que partiellement respectée, les solutions de remplacement seront alors indiquées dans les méthodes de réparation.

Ces solutions garantissent la conformité des tenues mécaniques et dégagent la responsabilité du réparateur.

Suite à cela, vous ne trouverez indiquées dans les méthodes que les spécificités de soudure qui diffèrent de l'origine, les points de soudure par résistances électriques ne seront plus indiqués sur les dessins.

Cas les plus fréquemment rencontrés pour remplacer une soudure électrique par résistance :

- 1 Bouchonnage
- 2 Cordon
- 3 Collage
- 4 Rivetage

De plus, seront indiqués dans certains cas :

- les outils et le matériel utilisés pour les opérations,
- les sections des empilages de tôle particuliers nécessitant des explications,
- les cotations pour le positionnement de certains éléments,

- la localisation des lignes de coupe pour les remplacements partiels,
- la localisation des zones d'encollage spécifiques à la réparation.

Lorsque qu'une pièce est symétrique (côté droit et gauche identiques), il n'y aura dans la méthode qu'un côté de traité (exemple : partiel de plancher arrière partie arrière).

Cela signifie que le côté opposé est à réaliser selon la même méthode (nombre de points de soudure...), dans le cas contraire les spécificités sont indiquées.

Cas des versions direction à droite et à gauche compris.

Dans le document, les dessins illustrent au mieux le remplacement des différentes pièces selon un choc type décrit dans chaque introduction.

L'illustration doit représenter la pièce à remplacer sans les éléments environnants censés être déjà déposés.

Il est cependant possible que certains dessins échappent à cette règle pour permettre de mieux visualiser la pièce dans son environnement.

Les méthodes de réparation en structure sont effectuées à partir de caisses en tôle nues.

Les mastics d'origine ne sont pas représentés.

Particularités des remplacements avec découpes :

Généralement les zones de coupe dans les méthodes sont données à titre indicatif. Elles peuvent être ajustées suivant les déformations dues aux chocs en respectant les règles de sécurité majeures décrites dans les généralités du mémento carrosserie).

Dans le cas où la position de la coupe est précisée dans la méthode celle-ci doit être respectée.

IMPORTANT : les temps des opérations codifiées (TM) sont réalisés en fonction de la position des coupes indiquées dans le manuel.

Cela signifie que si l'opérateur choisit une zone de coupe différente, le temps imparti de l'opération ne sera plus en correspondance.

2. Explications de la symbolisation

Vous trouverez ci-après plusieurs exemples de représentation pour un remplacement de pièces.

Toutes les explications sont indiquées en italique.

EXEMPLE N° 1 : passage de roue avant partie avant :

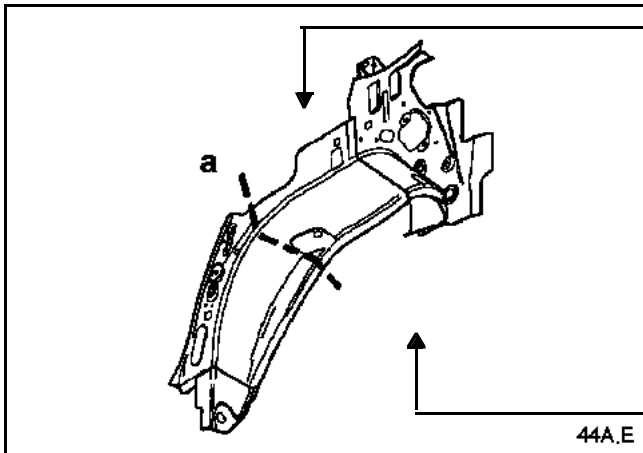
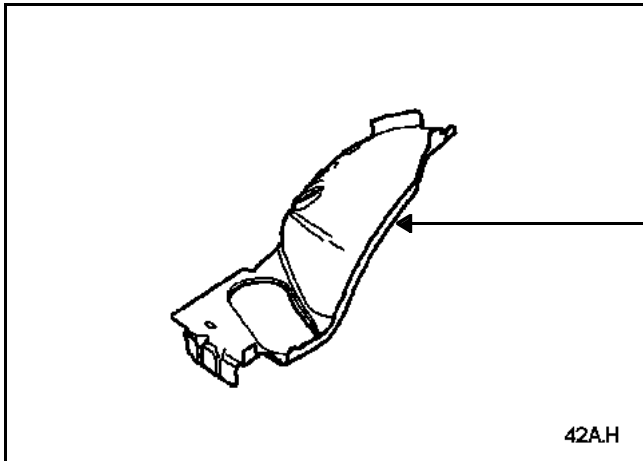
Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du côté d'auvent pour une collision latérale.

Dans la méthode décrite ci-après vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce livrée seule.



Ceci sous-entend qu'il y a une opération de base associée au remplacement de cette pièce, dans laquelle seront incluses les opérations préliminaires.

D'où les deux paragraphes qui suivent :

Les pièces dites "complémentaires" sont des pièces concernées par le choc, supposées être déjà déposées.

L'intérêt de connaître la composition de la pièce de rechange permet d'engager les travaux avant réception de la pièce et de commander la pièce la mieux adaptée.

L'image utilisée en introduction représente celle du catalogue de pièces de rechange.

Une ligne pointillée schématisée indique sur le dessin une possibilité de remplacement partiel (passage de roue extérieur 44A). Cette symbolisation est reprise dans l'éclaté des pièces du Temps de Main d'oeuvre. Dans tous les cas cette ligne de coupe est reprise de façon précise dans la méthode, et il est important de s'y reporter car celle-ci donne des indications exactes sur le positionnement de la coupe et sur la façon de faire la liaison. (voir EXEMPLE N°4 décrit ci-après).

Ces coupes sont repérées par une lettre en minuscule.

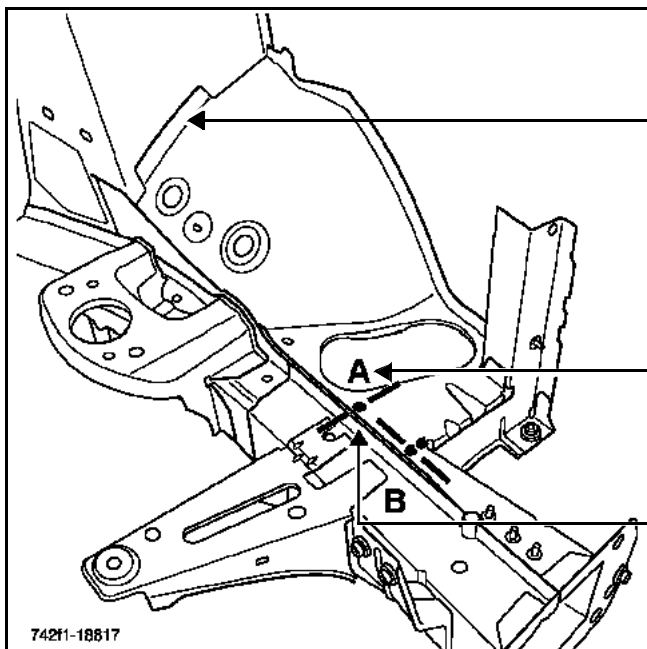
PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

1	Côté d'auvent	1,5/2,5
2	Doublure de montant de baie	1
3	Traverse inférieure de baie	0,9
4	Fermeture de bas de caisse	1,2
5	Passage de roue avant partie arrière	1,2
6	Renfort de traverse inférieure de baie	0,9

La liste des "PIECES CONCERNEES" correspond uniquement aux pièces désignées par un repère dans les illustrations.

Lorsque deux valeurs d'épaisseur de tôle pour une même pièce apparaissent, cela signifie que cette pièce est composée de deux tôles raboutées d'origine.

La correspondance des épaisseurs se fait en partant de l'extrémité extérieure de la pièce vers l'habitacle du véhicule (sens du choc).



La liaison passage de roue sur chapelle d'amortisseur n'est pas traitée car il est possible de la réaliser comme à l'origine.

Cette lettre désigne le schéma correspondant à la section (celle-ci est reprise dans le coin supérieur gauche de chaque schéma).

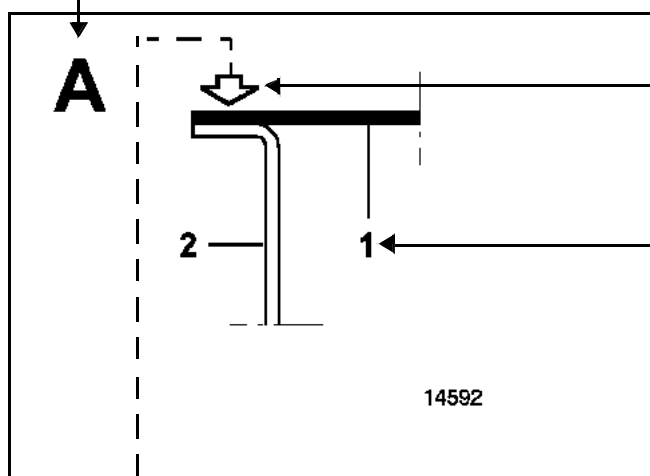
Le trait définit l'axe des sections.

Le point définit le lieu exact de la liaison.

Cette lettre désigne le schéma de la section correspondante au dessin (celle-ci est repérée dans chaque dessin).

Cette flèche indique le lieu et le sens des opérations à réaliser (celle-ci est reprise sous chaque section suivie d'un ou plusieurs symboles représentant une opération précise).

Ce numéro correspond au repère de la pièce dans la liste "des pièces concernées".

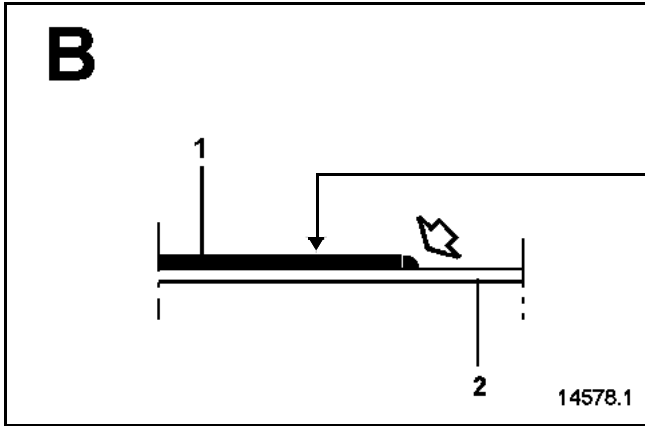


L'utilisation des sections permet d'apporter des précisions lorsque cela est nécessaire au niveau des accostages de tôle complexes ou différents de l'origine.



La vignette représente l'opération précise à réaliser et le type d'outil (chapitre 40A "Légende des symboles et vignettes").

Le "X3" indique le nombre de points à réaliser pour la liaison concernée. Ici, les points de soudure par résistance sont remplacés par des bouchons.

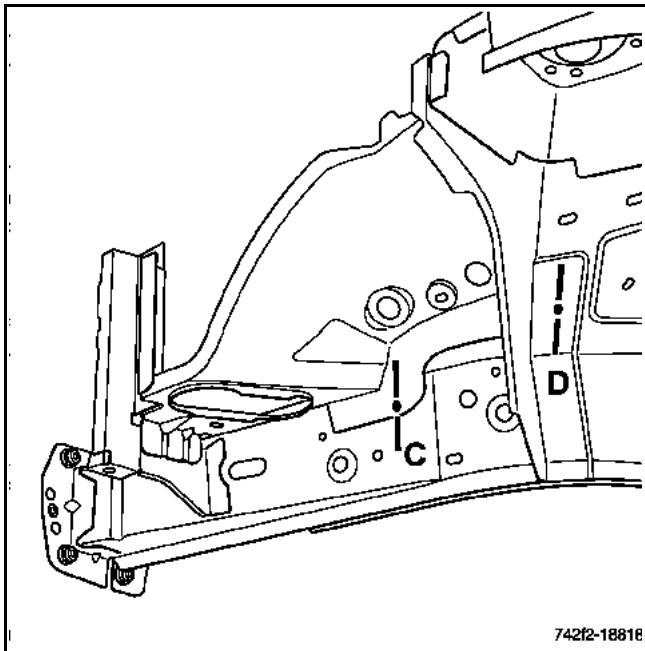


La pièce représentée en noir est celle déposée dans l'opération.
Les autres tôles en blanc représentent les pièces restant en position sur le véhicule.

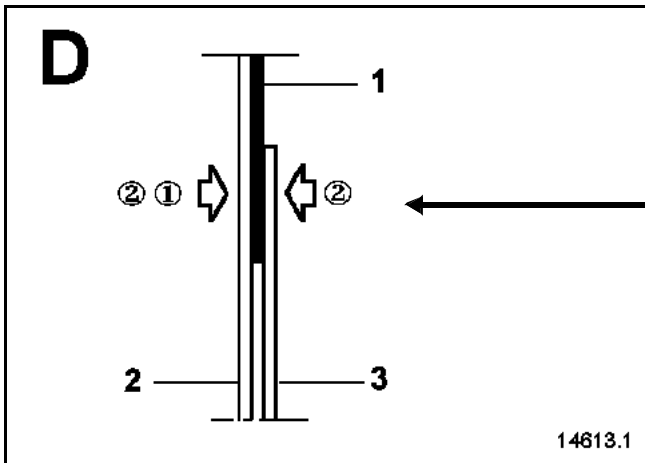


L25

Le "L25" indique la longueur en millimètre du cordon à réaliser pour la liaison concernée.



Si plusieurs cordons sont à réaliser, le nombre sera indiqué devant le "L25", par exemple "X4 L25" signifie qu'il faut réaliser quatre cordons de 25 mm.



Cette numérotation spécifique indique l'ordre de réalisation des différentes actions

- ① Percer
- ② Protéger et bouchonner par les deux faces



∅ 10

Le "∅ 10" indique le diamètre de perçage en millimètre à réaliser pour l'opération.

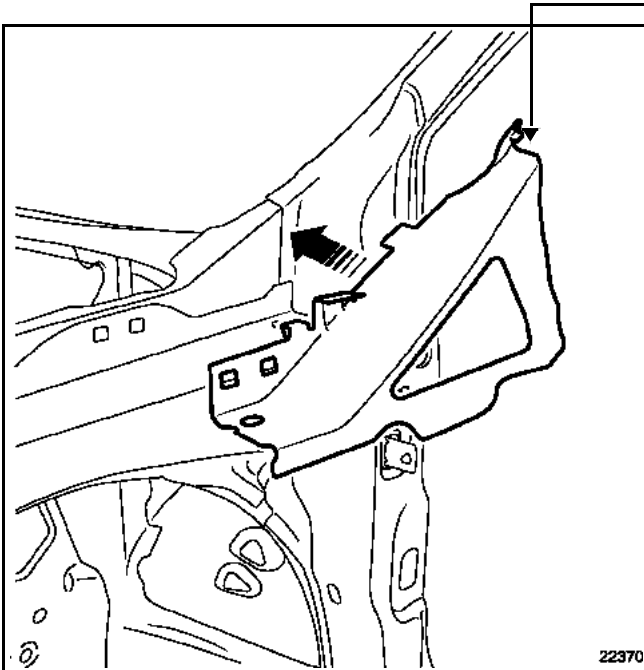


EXEMPLE N°2 : renfort supérieur arrière de côté d'auvent.

NOTA : l'opération ne présente pas de difficulté particulière.

Dans le cas où les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ceux-ci peuvent être remplacés par des bouchons.

Vous trouverez dans la méthode pour information un ou plusieurs dessins de la pièce en position sur le véhicule ou décalé.

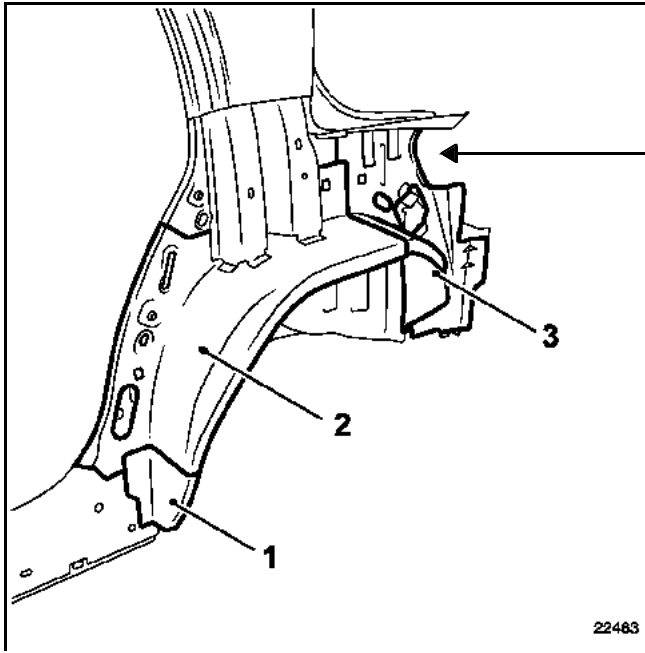


Cas particulier :

lorsque les points de soudure d'origine sont remplacés par des bouchons et que l'opération ne présente pas de difficultés particulières par rapport aux "Règles fondamentales de remplacement d'un élément de structure" (voir paragraphe 1), il n'y a aucune indication dans la méthode.

Dans ce cas un ou plusieurs dessins de la pièce en position sur le véhicule ou décalé sera représenté pour information.

EXEMPLE N°3 : passage de roue extérieur.



Le passage de roue extérieur arrière se compose en trois parties :

- Elément inférieur (1)
- Partie avant (2)
- Partie arrière (3)

NOTA : selon le degré du choc, il est possible de remplacer uniquement les pièces endommagées.

Ce type d'opération nécessite de dégrafer les éléments à remplacer du passage de roue extérieur arrière assemblé fourni par le Magasin de Pièces de Rechange.

La pièce en valeur en position est également utilisée lorsque la méthode de remplacement ne présente pas de difficulté particulière.

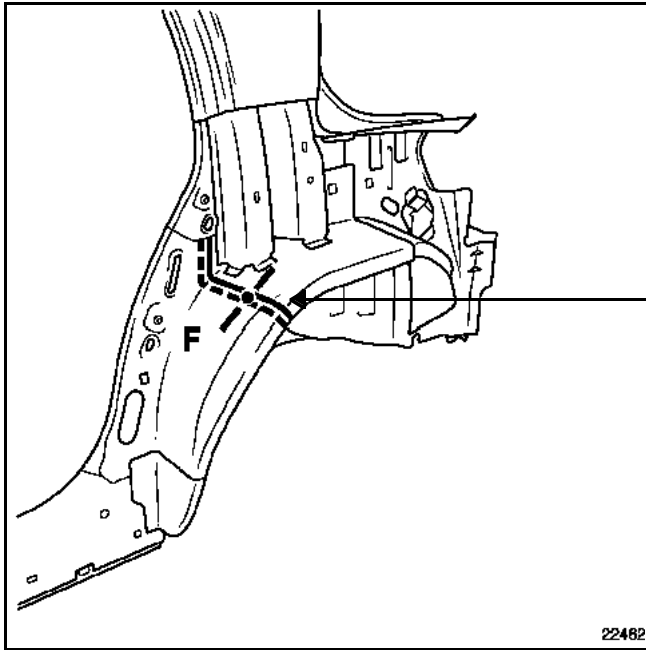
Cette représentation permet de visualiser la pièce en position sur la caisse avec les zones cachées et les arrêtes visibles.

Ici, on peut remarquer que le passage de roue extérieur est livré assemblé en trois parties par le Magasin de Pièces de Rechange.

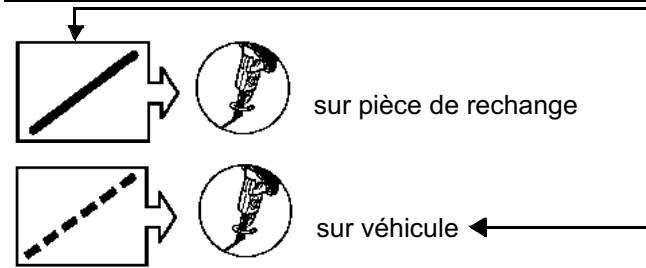
Il s'agit d'un exemple de remplacement "partiel" par dégrafage (sans découpe).

Ce cas est utilisé sur les pièces MPR assemblées de plusieurs éléments.

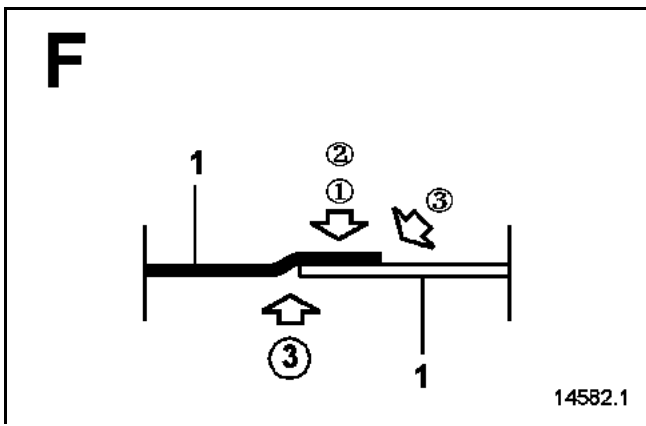
EXEMPLE N°4 : passage de roue extérieur.



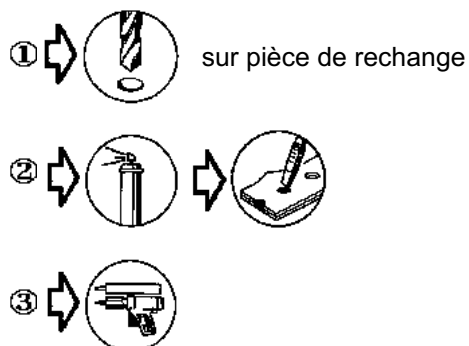
La symbolique représente la zone ou le tracé précis de l'opération à réaliser (voir chapitre 40A "Légende des symboles et vignettes").



Ce symbole fait le lien avec la figure pour indiquer le type d'opération à réaliser à cet endroit.



Cette indication donne le sens de l'empilage des tôles pour les remplacements par soyage et par superposition.



NOTA :

Le nombre de points de bouchonnage n'est pas précisé. Il est nécessaire de respecter un écart d'environ **60 mm** entre les points de soudure, puis de réaliser après soudure un cordon de mastic dans la carre (opération ③) pour assurer l'étanchéité et l'aspect.

Utiliser mastic type M.J.Pro (référence : **77 11 172 676**).




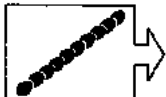
Un écart type est indiqué lorsque le nombre de points de soudure n'est pas précisé dans la symbolique.

Les références des produits ou matériels indiqués sont valables au moment de la parution du document.










Elles sont susceptibles d'être modifiées en cas d'évolutions.

Le suivi de ces références est assuré par les mises à jour des catalogues produits et matériels.

1. Symboliques

	<p>Représente généralement un bord de tôle visible. La symbolique peut être suivie d'une action à réaliser suivant cette ligne (découper par exemple).</p>
	<p>Représente généralement un bord de tôle caché. La symbolique peut être suivie d'une action à réaliser suivant cette ligne (découper par exemple).</p>
	<p>Représente un cordon de colle ou de mastic. La symbolique peut être suivie d'une action à réaliser suivant cette ligne (extruder par exemple).</p>
	<p>Représente en général une coupe en bord à bord ou simplement un cordon de chaînette.</p>

2. Vignettes















	<p>Découper au burin. Ecarter au burin. Burin plat.</p>
	<p>Découper à la scie. Scie alternative pneumatique.</p>
	<p>Dégrafer les points de soudure. Foret à dépointer. Vitesse de rotation 800 à 1000 tr/min.</p>
	<p>Meuler le cordon ou les points de soudure (disques à meuler). Découper (disques à tronçonner). Meuleuse droite pneumatique. Capacité de rotation 20 000 tr/min.</p>
	<p>Fraiser le cordon ou les points de soudure. Meuleuse droite pneumatique. Capacité de rotation 20 000 tr/min.</p>
	<p>Percer $\leq \varnothing 8$ mm. Foret tôle. Vitesse de rotation 800 à 1 000 tr/min.</p>
	<p>Percer $\geq \varnothing 8$ mm. Foret conique. Vitesse de rotation 800 à 1 000 tr/min.</p>
	<p>Désertir. Pince à désertir Car. 1657.</p>
	<p>Disquer le cordon ou les points de soudure. Surfacier le cordon ou les points de soudure. Meule verticale pneumatique.</p>



GENERALITES

Légende des symboles et vignettes

40A

C

	Nettoyer les faces d'accostage avant soudure. Meule droite pneumatique. Vitesse de rotation 2 500 tr/min.
	Déboutonner les points de soudure. Tenaille.
	Décoller les zones de mastic ou bandes adhésives. Pistolet thermique.
	Protéger les faces d'accostage avant soudure. Aérosol à base d'aluminium.
	Effectuer un cordon sur les faces d'accostage. Pistolet à cartouche manuel ou pneumatique. Mastic colle mono ou bi-composants de calage ou de structure.
	Appliquer un mastic électrosoudable (conducteur de courant) entre les deux tôles à souder par point. Pistolet sous pression. Mastic colle monocomposant.
	Extruder un cordon de mastic. Pistolet à cartouche manuel ou pneumatique. Mastic monocomposant de calage ou d'étanchéité.
	Planer un élément. Sertir un panneau de porte extérieur. Marteau et tas.
	Braser, débraser la soudure. Poste Oxyacétylénique.
	Souder par points de résistance électriques. Pointeuse pneumatique.
	Souder par points de chaîne ou en cordon sous gaz de protection MAG. Poste de soudure semi-automatique.
	Souder par bouchonnage sous gaz de protection MAG. Poste de soudure semi-automatique.
	Etamer la zone surfacée. Pistolet thermique. Spatule + baguette 33 % d'étain + suif.
	Pulvériser un mastic. Pistolet sous pression. Mastic antigravillon et anticorrosion bi-composants.

	<p>Pulvériser les corps creux de cire. Pistolet sous pression.</p>
	<p>Sigle de sécurité. Respecter les consignes indiquées.</p>

RAPPEL : vous trouverez dans le document uniquement les particularités des pièces spécifiques Clio II phase 2. Le Manuel de Réparation **338** fait foi de référentiel lorsqu'il n'y a pas d'indication particulière sur la pièce concernée. Certaines pièces ne nécessitant pas de méthodes nouvelles, ne sont pas citées dans le document.

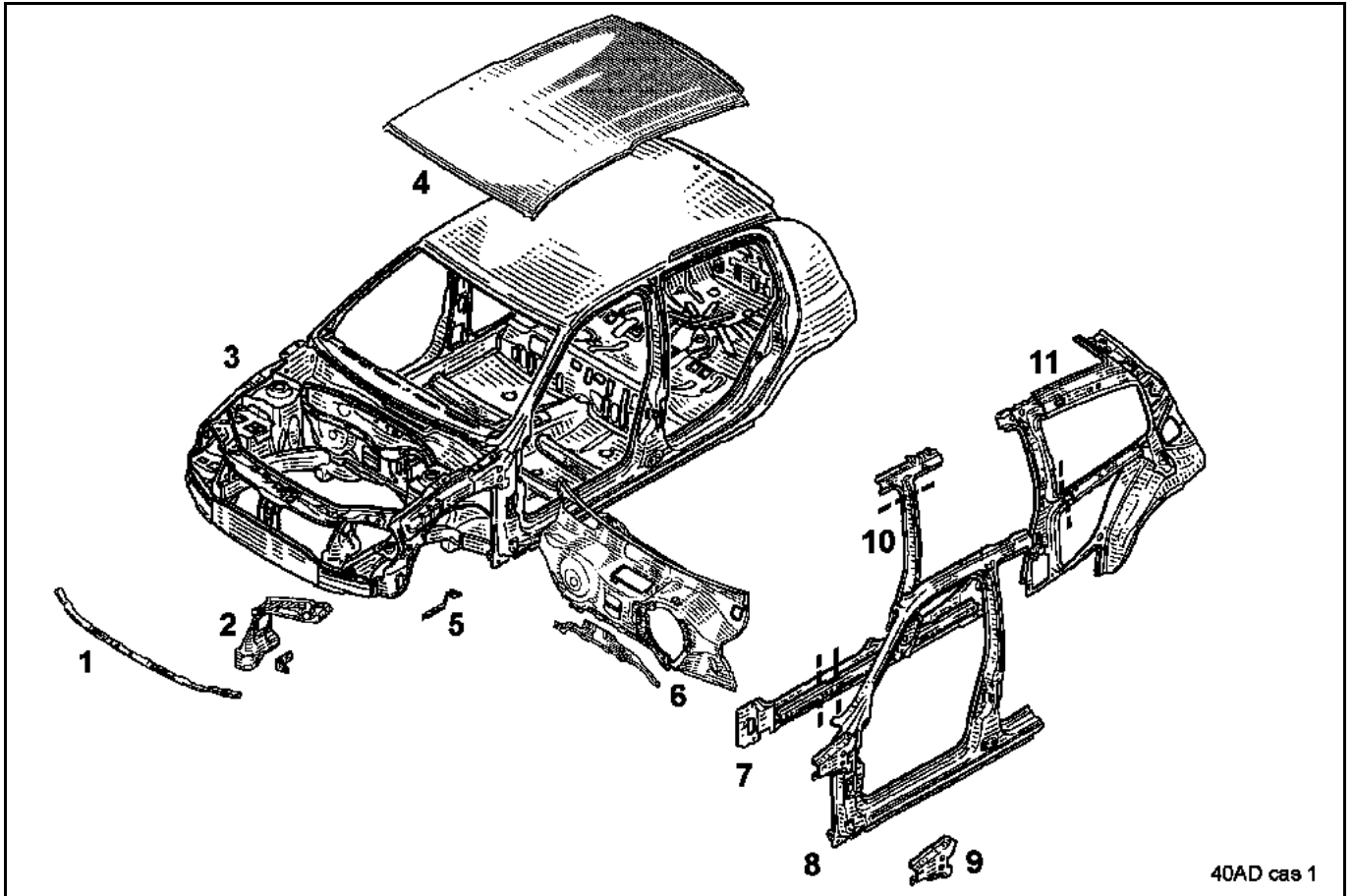
Deux cas peuvent se présenter :

Cas ① La pièce est modifiée et la méthode est nouvelle. Vous trouverez dans cette note les particularités de ces méthodes.

Cas ② La pièce est modifiée, mais la méthode reste identique. Se reporter au document de base Manuel de Réparation **338**.

RAPPEL : pour faciliter les recherches tous les chapitres sont indiqués en face de chaque pièce afin de s'y reporter rapidement.

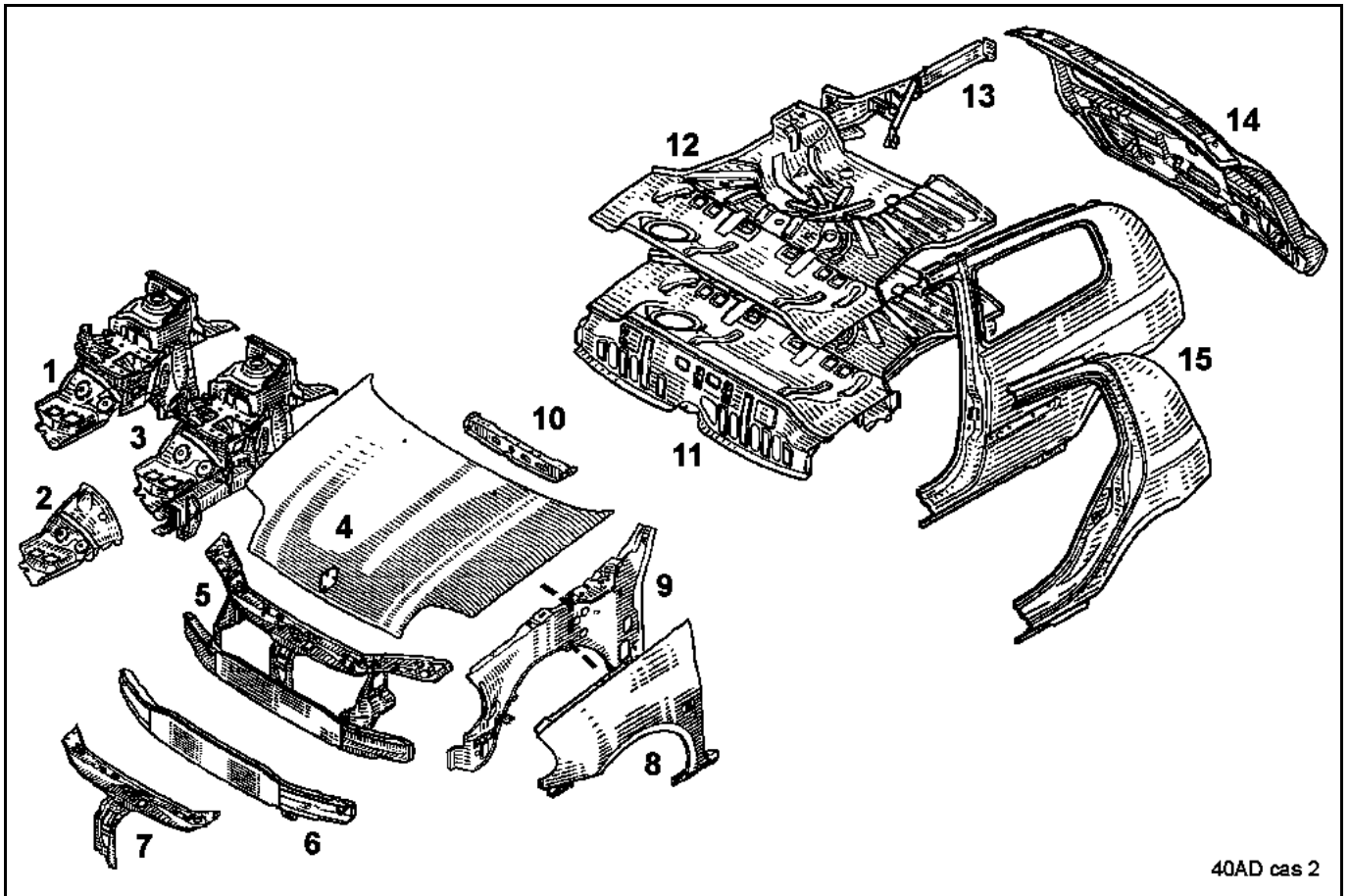
PIECES CONCERNEES PAR LE CAS 1



40AD cas 1

- 1 Support de fixation central de bouclier (41A-A)
- 2 Tôles porte-phare (42A-B)
- 3 Caisse (40A-I)
- 4 Pavillon (45A-A)
- 5 Support de fixation inférieure d'aile avant (42A-A)
- 6 Tablier (42A-D)
- 7 Renfort de bas de caisse (41C-A) et raidisseur de renfort bas de caisse (41C-B)
- 8 Pied milieu (43A-A) et côté de caisse partie avant (43A-C)
- 9 Renfort supérieur de côté d'auvent partie arrière (42A-C)
- 10 Renfort de pied milieu (43A-B)
- 11 Doublure de côté de caisse (44A-A)

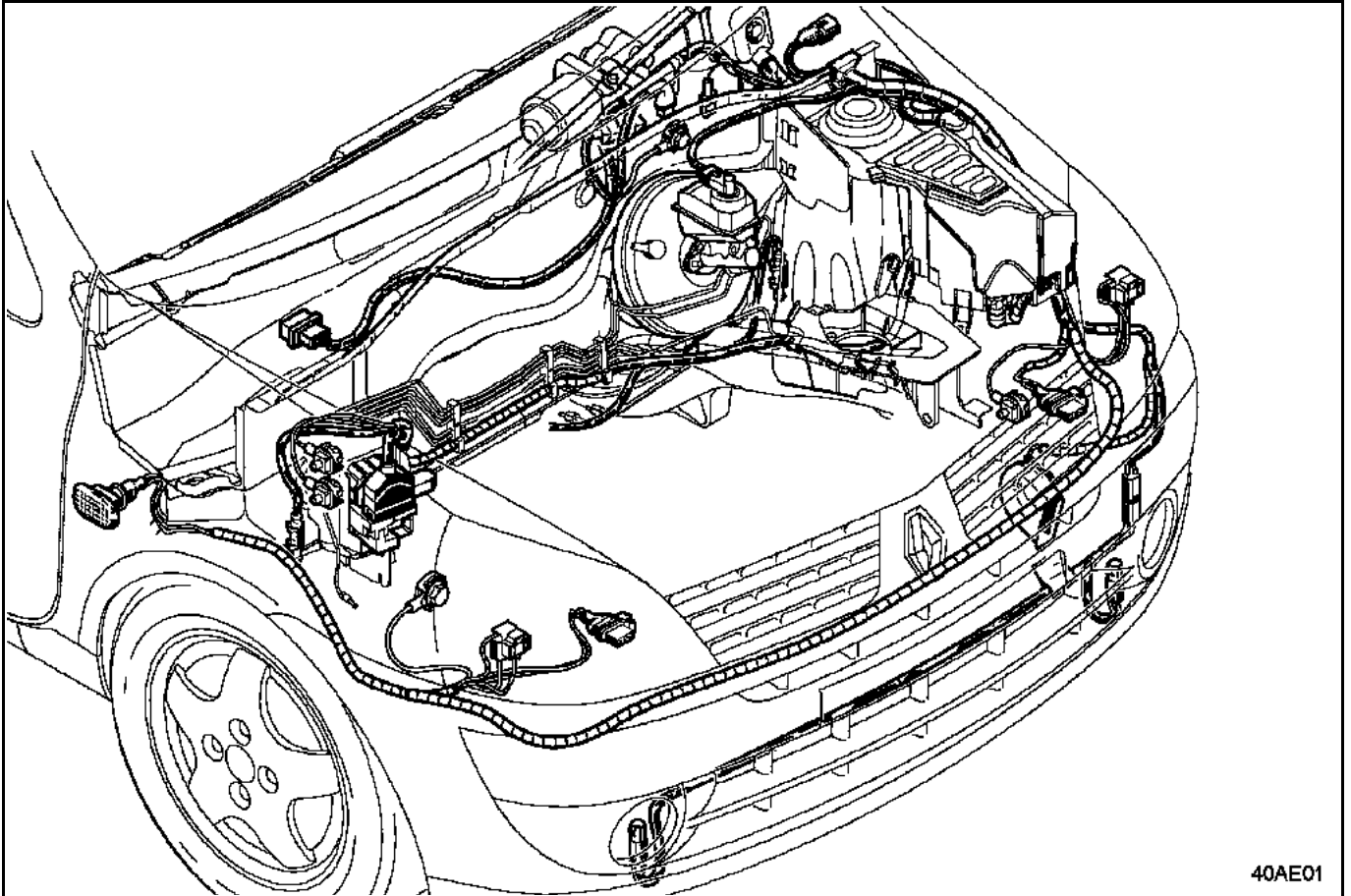
PIECES CONCERNEES PAR LE CAS 2



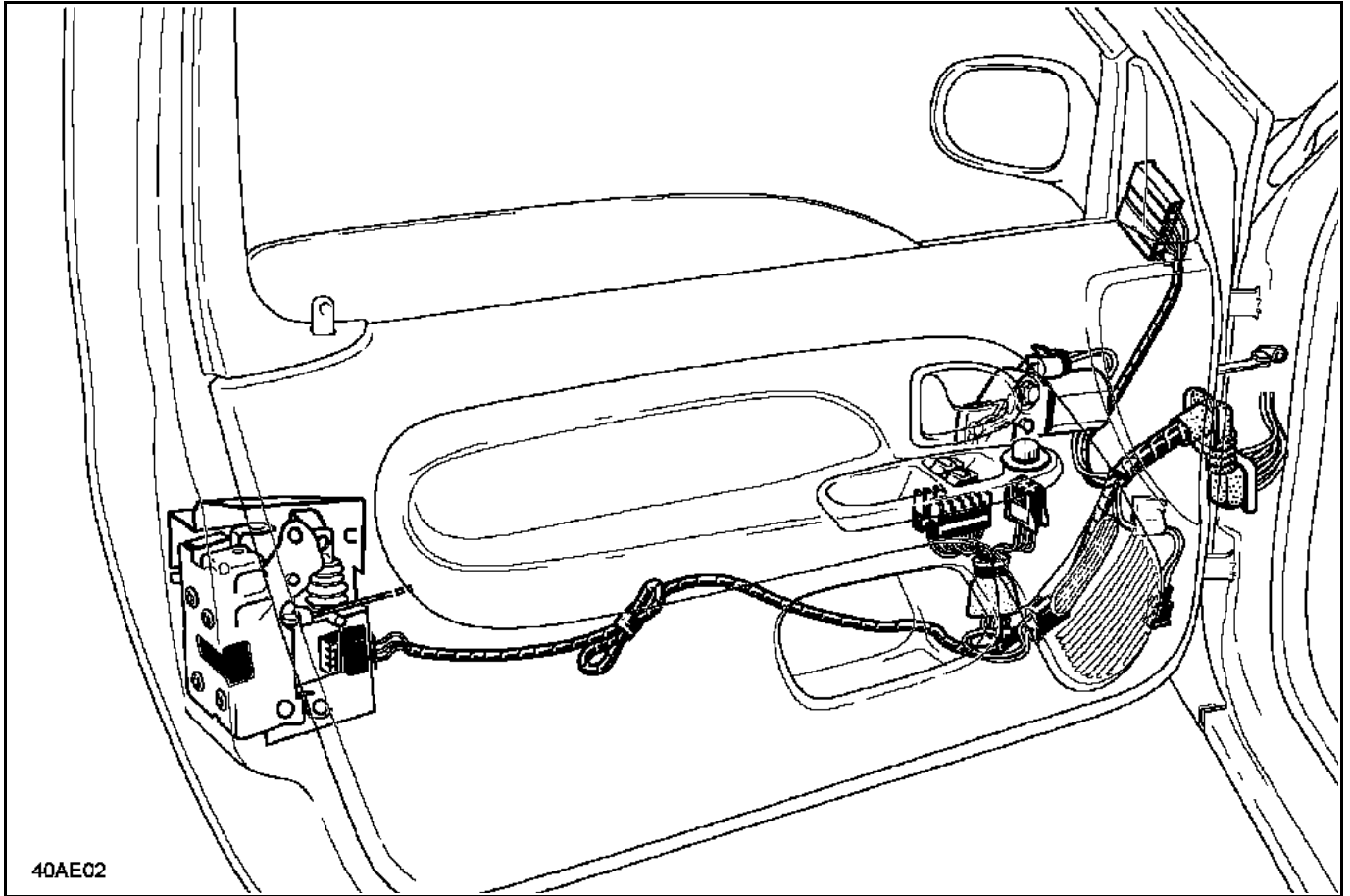
- 1 Passage de roue avant
- 2 Passage de roue avant partie avant
- 3 Demi-bloc avant
- 4 Capot avant
- 5 Façade avant
- 6 Traverse inférieure extrême avant
- 7 Traverse supérieure centrale
- 8 Aile avant
- 9 Côté d'auvent
- 10 Traverse arrière sous siège avant
- 11 Unit de plancher arrière
- 12 Plancher arrière
- 13 Longeron arrière
- 14 Hayon
- 15 Panneaux d'aile arrière

NOTA : les passages des faisceaux électriques sont donnés comme indication visuelle.
Ceux-ci sont utiles lors de la dépose d'un élément amovible, ou lors d'un remplacement partiel par coupe d'un élément de structure.
Pour une information plus précise se reporter au Manuel Electricité.

FACE AVANT

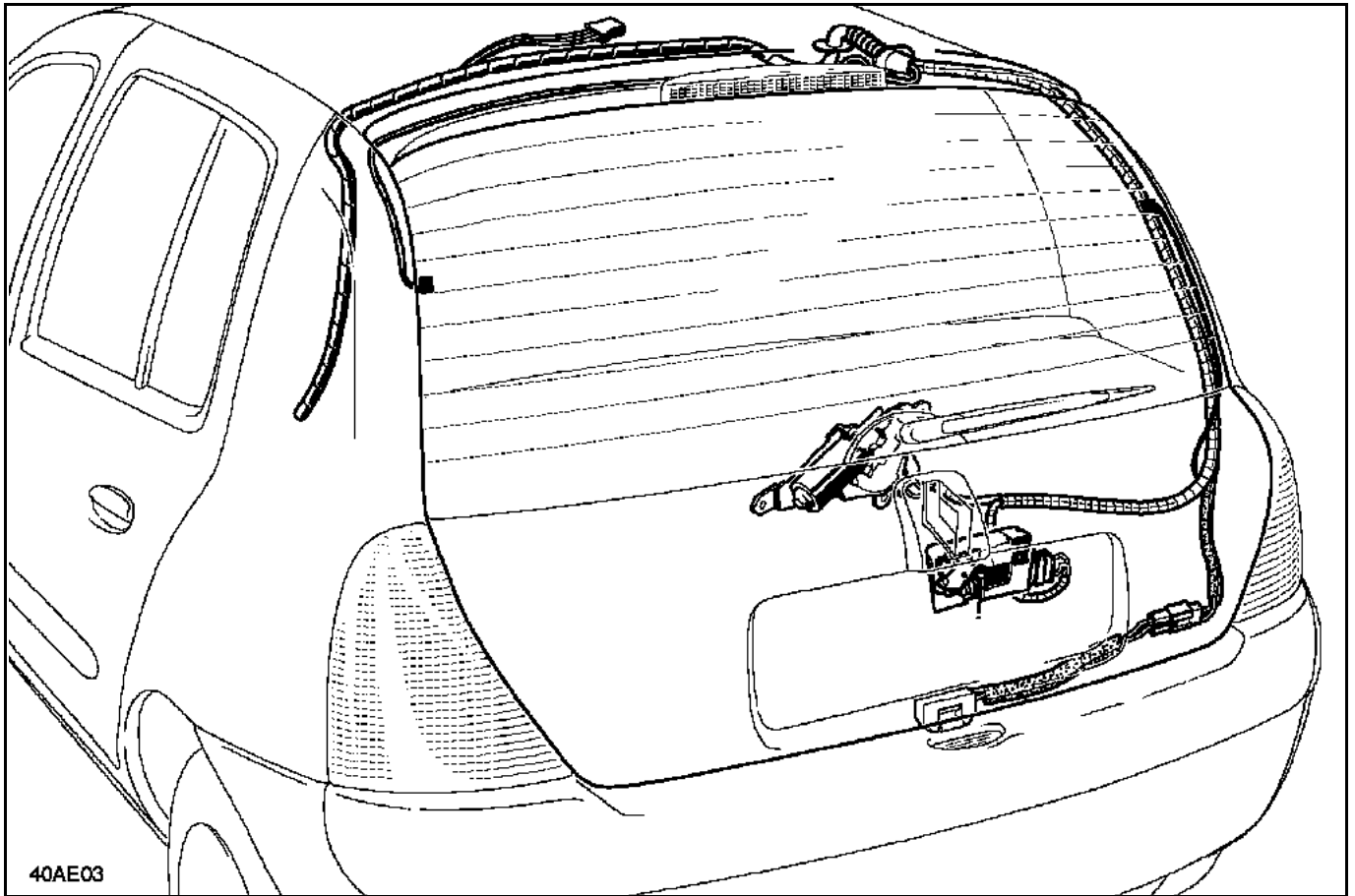


PORTE AVANT



40AE02

HAYON

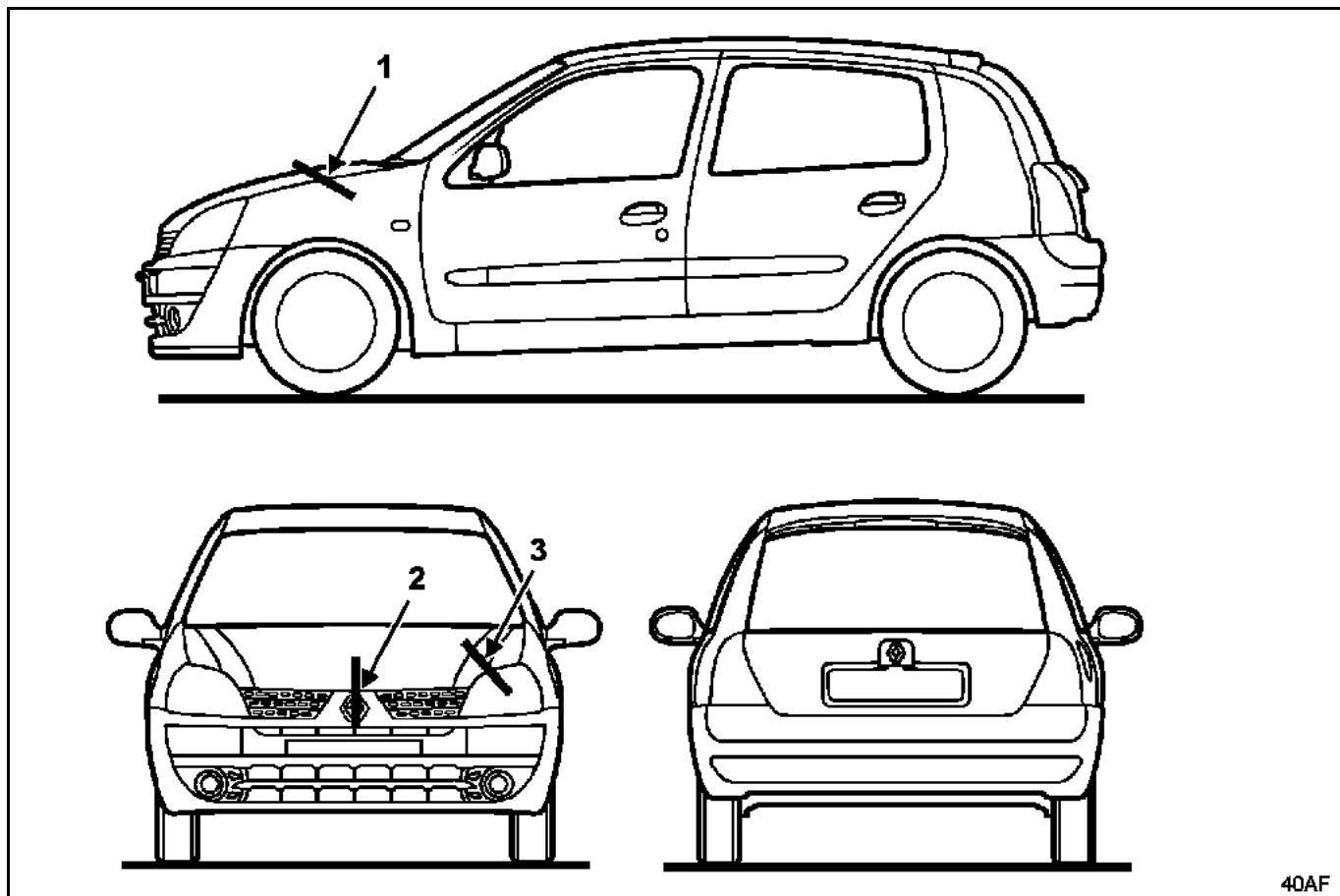


40AE03

IMPORTANT : les valeurs des jeux sont données pour information avec des tolérances.

Lors d'un réglage, il est indispensable de respecter en priorité certaines règles :

- assurer une symétrie par rapport au côté opposé,
- assurer un jour et un affleurement régulier,
- contrôler le bon fonctionnement de l'ouvrant, l'étanchéité à l'air et à l'eau.



40AF

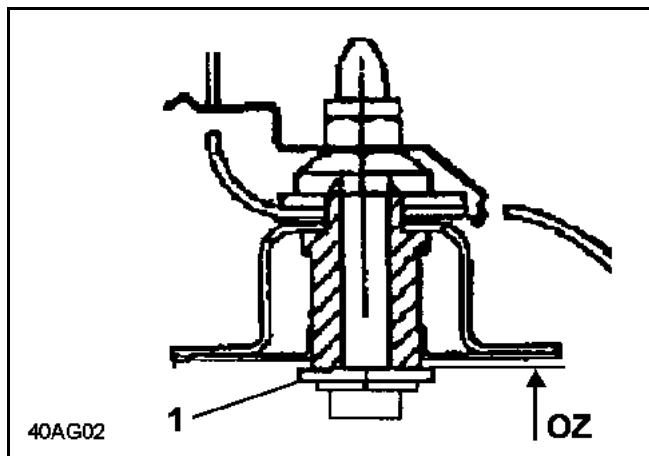
1	$3,5 \pm 1$ (valeurs entre le capot et l'aile avant)
2	$7 \pm 1,5$ (valeurs entre le capot et la calandre)
3	5 ± 1 (valeurs entre le capot et l'optique)

Les berceaux de la Clio II ont subi plusieurs évolutions.

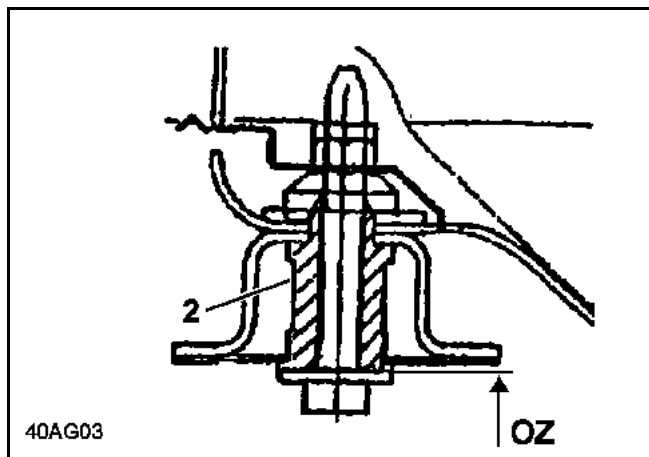
Sur la Clio II phase 2 le point de fixation arrière droit du berceau est symétrique au côté gauche.

COTE GAUCHE

Clio II phase 1



Clio II phase 2

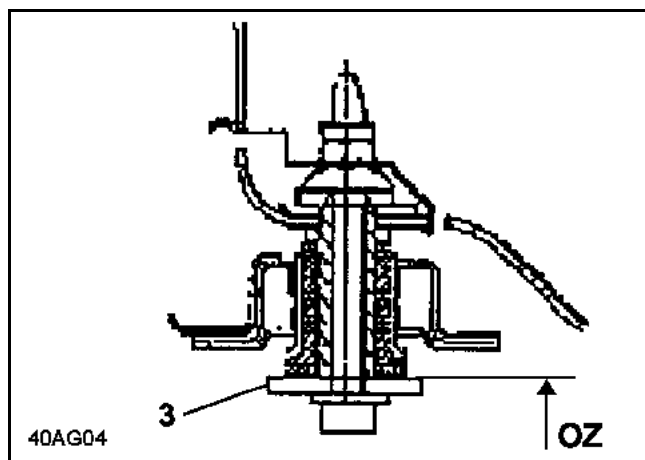


NOTA : la rondelle (1) a été supprimée en Clio II phase 2.

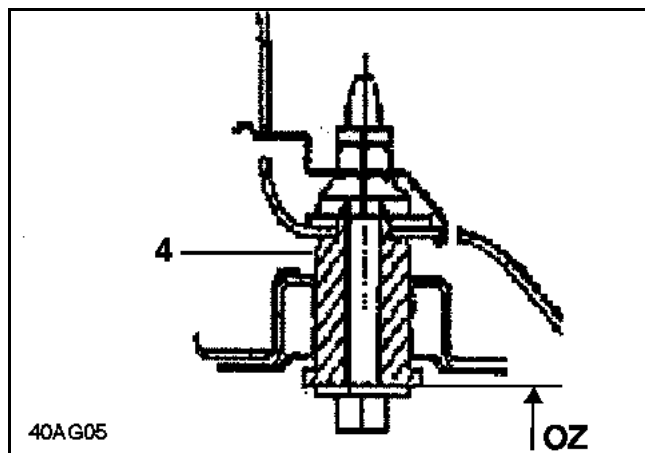
Cette évolution a modifié la hauteur (OZ) de la valeur de l'épaisseur de la rondelle supprimée (soit : - 1,5 mm). L'entretoise (2) est identique.

COTE DROIT

Origine Clio II phase 1

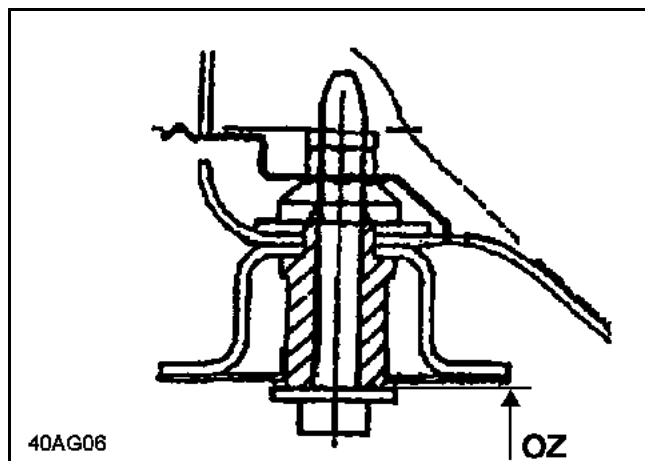


Evolution Clio II phase 1




NOTA : la rondelle (3) a été supprimée et l'entretoise (4) est moins épaisse. Cette évolution a modifié la hauteur (OZ) de - 9,5 mm.

Clio II phase 2



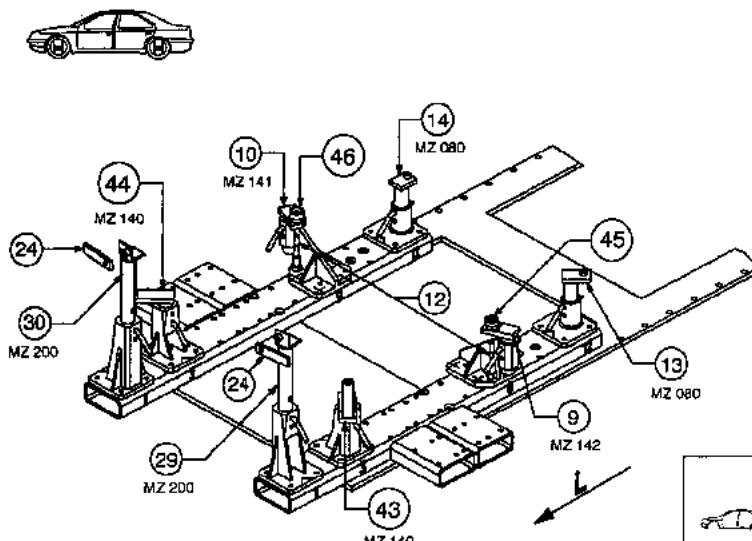
Le côté droit est identique au côté gauche

Fiche celette

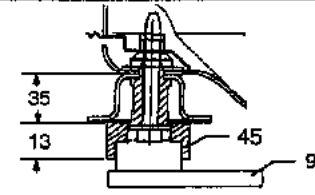


CELETTE®

RENAULT CLIO II PHASE II



Côté gauche
Left side
Linha
Lado sinistro
Lado izquierdo



Côté droit
Right side
Rechts
Lado destro
Lado derecho

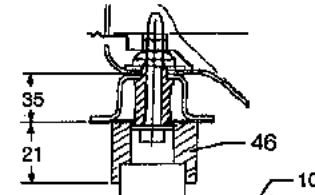


FIG. 4

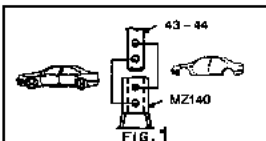


FIG. 1

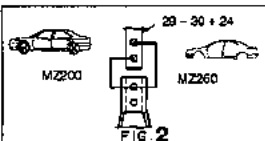


FIG. 2

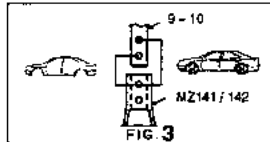


FIG. 3

REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
43	774.7043	2,1	1	140
44	774.7044	2,1	1	140
45	774.7045	0,08	1	
46	774.7046	0,08	1	

complément au
complementary set to
complemento al
zusatz zu

774.310
Ou/O/On/On/O

760.310 + 760.307

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecánicas desmontada

RENAULT

4,5 Kg

24.07.2001

427-D-278

40AG01

BLACKHAWK

Têtes spécifiques pour **Système MS**

Commander à : BLACKHAWK
centre Eurofret
Rue de Rheinfeld
67100 STRASBOURG

Référence fournisseur : **REN**

complémentaire au montage de base **REN**

CELETTE

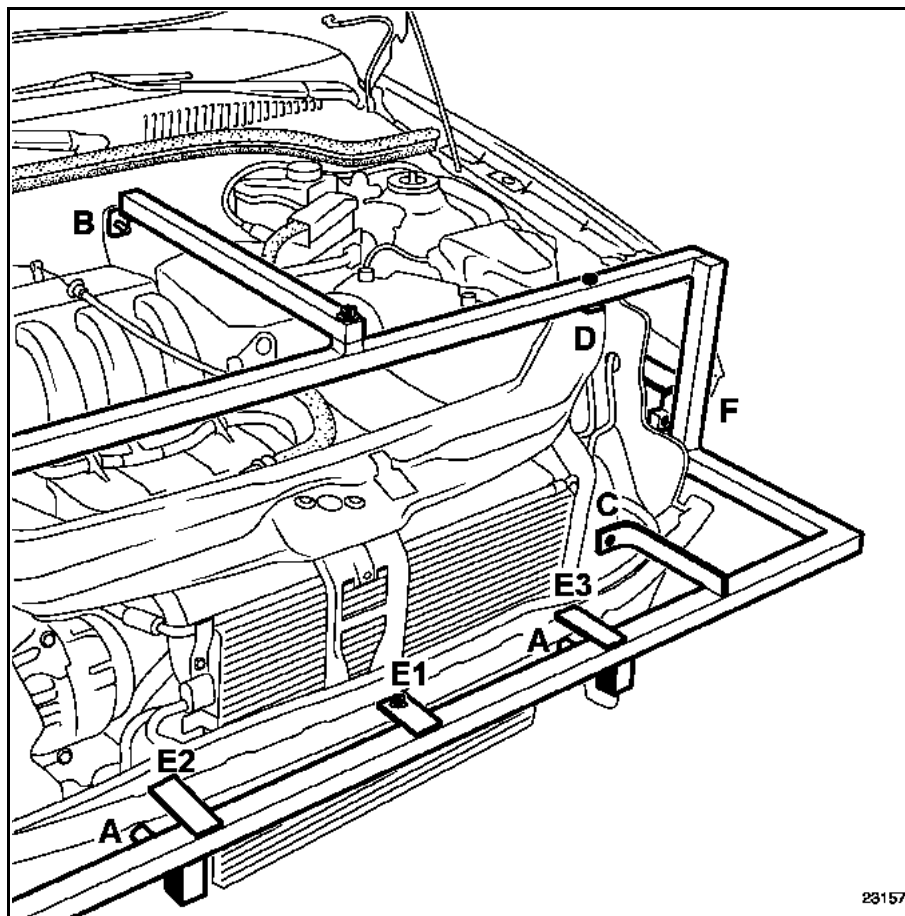
Têtes spécifiques pour **Système MZ**

Commander à : CELETTE S.A
B. P.9
38026 VIENNE

Référence fournisseur :

complémentaire au montage :

GABARIT DE FACE AVANT



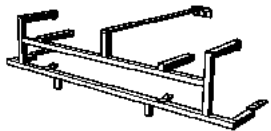
Les points A et B sont les références de positionnement du gabarit sur le véhicule.

Avant la mise en place, il est nécessaire de s'assurer lors du diagnostic, que ces points soient corrects.

Les points C, D, E1, E2, E3 et F servent en premier lieu à la fixation et au positionnement des éléments remplacés.

Mais lorsqu'un des points A ou B ne peut plus servir de référence (détecté lors du diagnostic), ce sont les points de positionnement du côté opposé au choc qui remplissent cette fonction.

Référence de l'outillage spécifique

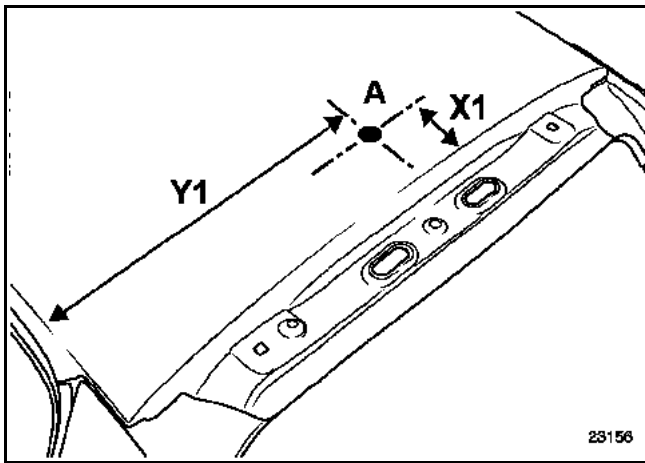
Figurine	Référence Méthode	Numéro M.P.R	Désignation
 145525	Car. 1637	00 00 163 700	Gabarit de face avant

Cette pièce fait partie du cas n° ① (voir introduction chapitre 40A-C " Désignation des pièces").

NOTA : le Magasin des Pièces de Rechange fournit uniquement des caisses avec pavillon non percé. En conséquence, pour les versions avec antenne et les versions avec toit ouvrant, il est nécessaire d'effectuer des opérations de perçage et de découpage.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

Adaptation pour le montage de l'antenne de toit



NOTA : sur la Clio II phase 2, l'antenne est positionnée en partie arrière du pavillon.

Y1 : 485 mm (cette valeur doit être identique de chaque côté).

X1 : 95 mm

Opérations à effectuer :

1. Réaliser une boutonnière carré (A) de **15 mm X 15 mm** suivant les cotations de positionnement indiquées sur le dessin.
2. Réaliser uniquement un perçage.

ATTENTION : pour le cas n° ②, avant la repose définitive de l'antenne, il sera nécessaire d'assurer

l'étanchéité de l'interface avec du mastic de bourrage (consulter la **Note Technique n° 396A**).

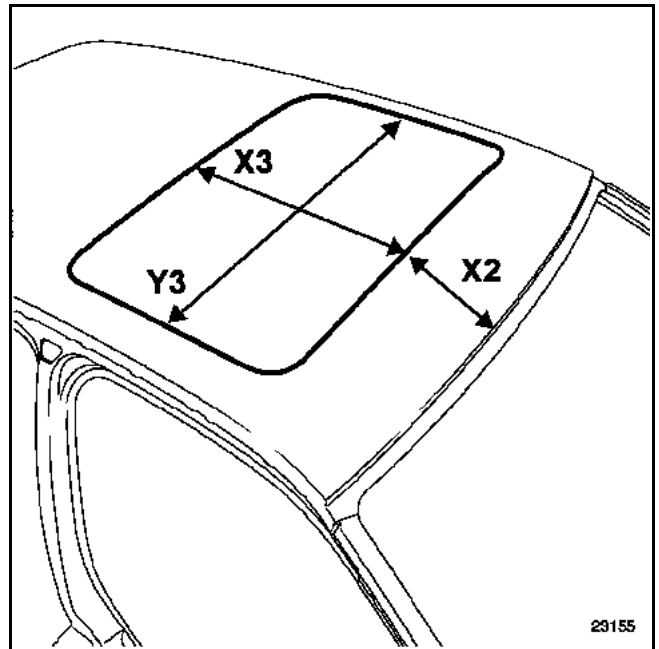
RAPPEL : pour toutes les opérations de mise à nu des tôles, une protection anticorrosion est indispensable.

La gamme de protection doit être appliquée avec les produits suivants :

Impression phosphatante 77 01 423 933

Diluant réactif 77 01 423 955

Adaptation pour le montage du toit ouvrant



X2 : 212 mm

X3 : 514 mm

Y2 : 831 mm

Le remplacement de cette pièce est une opération liée au remplacement du bouclier avant pour une collision avant.

Elle fait partie du cas ① (voir introduction chapitre 40A-C "Désignation des pièces").

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

L'utilisation du gabarit de face avant Car. 1637 est conseillé pour positionner l'élément (voir chapitre 40A-G "Outillages spécifiques").

Dans le cas contraire, un montage à blanc des pièces suivantes est nécessaire :

- bouclier avant,
- ailes avant,
- optiques,
- capot.

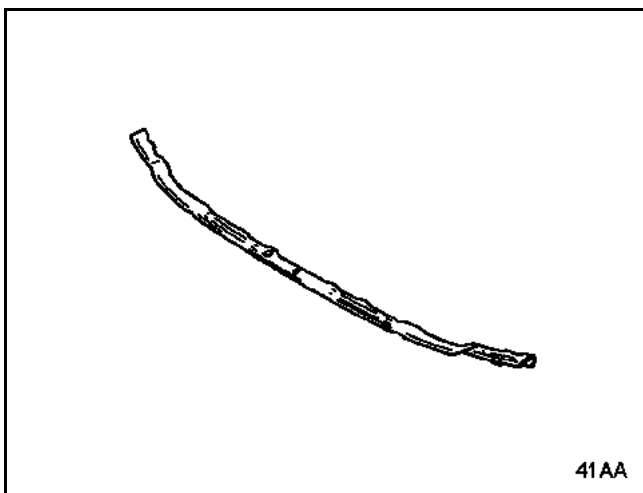
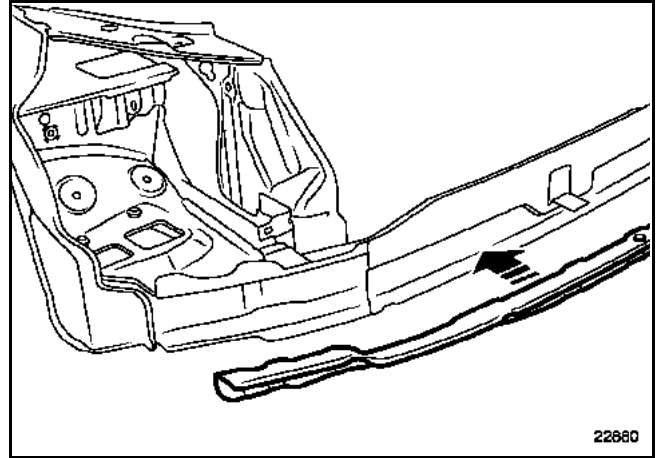
NOTA : l'opération ne présente pas de difficulté particulière.

Vous trouverez dans la méthode pour information un ou plusieurs dessins de la pièce en position sur le véhicule ou décalée.

Dans le cas où les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ceux-ci peuvent être remplacés par des bouchons.

COMPOSITION DE LA PIÈCE DE RECHANGE

Pièce livrée seule.



STRUCTURE INFÉRIEURE CENTRALE

Traverse arrière sous siège avant

41B A

Le remplacement de cette pièce est une opération liée au remplacement de la partie latérale de plancher central pour une collision latérale.

Elle fait partie du cas n° ② (voir introduction chapitre 40A-C "Désignation des pièces").

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

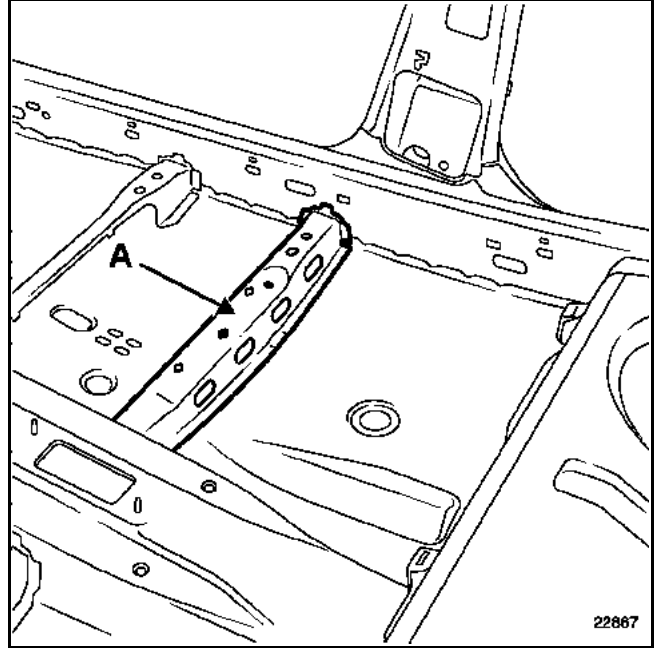
NOTA : vous trouverez dans la méthode pour information un ou plusieurs dessins de la pièce en position sur le véhicule.

Dans le cas où les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ceux-ci peuvent être remplacés par des bouchons.

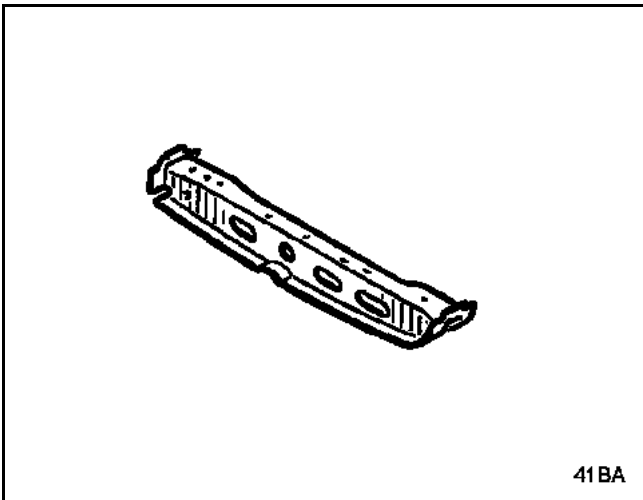
COMPOSITION DE LA PIÈCE DE RECHANGE

Pièce assemblée avec :

- traverse,
- renfort de traverse,
- plaquette de fixation.



NOTA : la pièce est assemblée avec la plaquette de fixation pour le montage des nouveaux sièges enfants "ISOFIX".



Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du pied avant ou du panneau d'aile pour une collision latérale.

Elle fait partie du cas n° ① (voir introduction chapitre 40A-C " Désignation des pièces").

Le renfort de bas de caisse Clio II phase 2 est assemblé avec un raidisseur uniquement sur les versions 3 portes.

Le remplacement doit s'effectuer suivant les coupes décalées (a et b), sur le véhicule et sur la pièce de rechange.

Dans la méthode décrite ci-après vous ne trouverez que les descriptions et liaisons spécifiques à la pièce concernée.

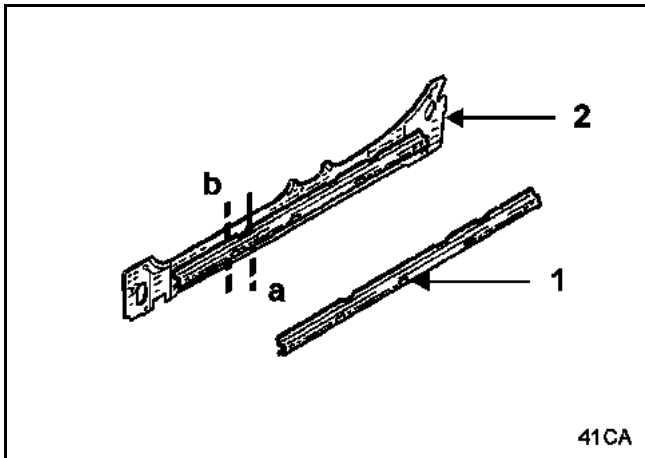
Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

NOTA : dans le cas où les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ceux-ci peuvent être remplacés par des bouchons.

COMPOSITION DE LA PIÈCE DE RECHANGE

Pièce assemblée avec :

- renfort de bas de caisse,
- raidisseur de renfort.

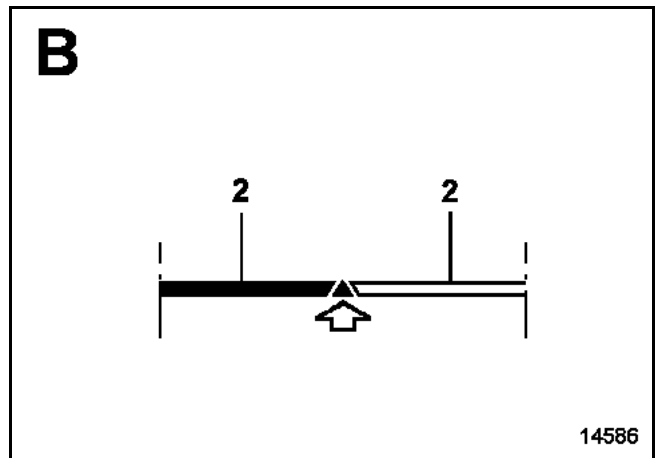
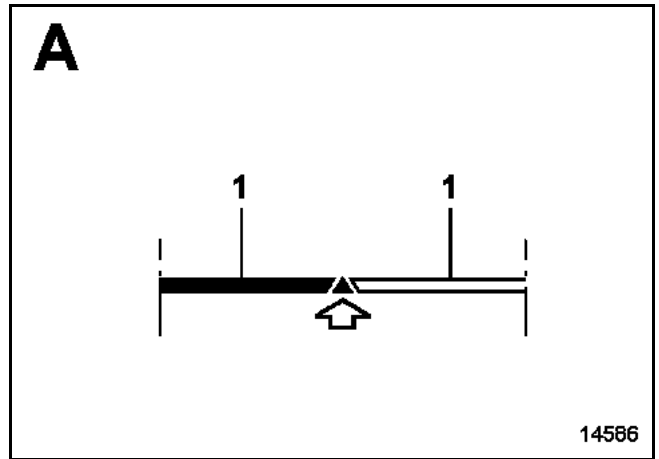
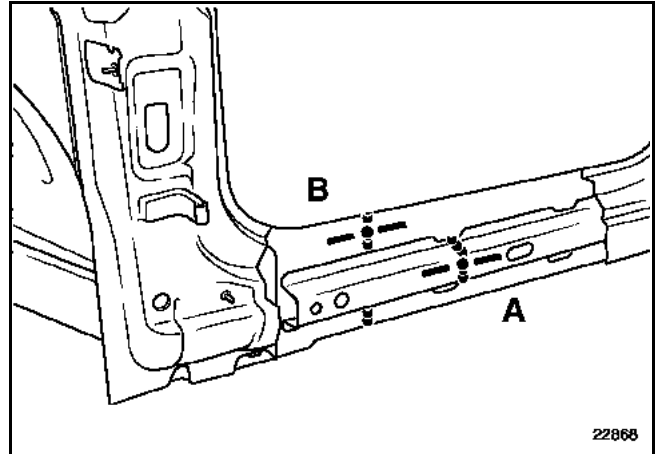


NOTA : après la coupe (a) sur la pièce (2), il est nécessaire de dégraffer la partie restante du raidisseur (avant ou arrière selon le choc). Pour effectuer la coupe en superposition de celui-ci, il est conseillé de commander en supplément un raidisseur (1) au détail.

PIÈCES CONCERNÉES (épaisseur en mm) :

1	Raidisseur de renfort	1,5
2	Renfort de bas de caisse	1

Remplacement suivant les coupes (a et b)

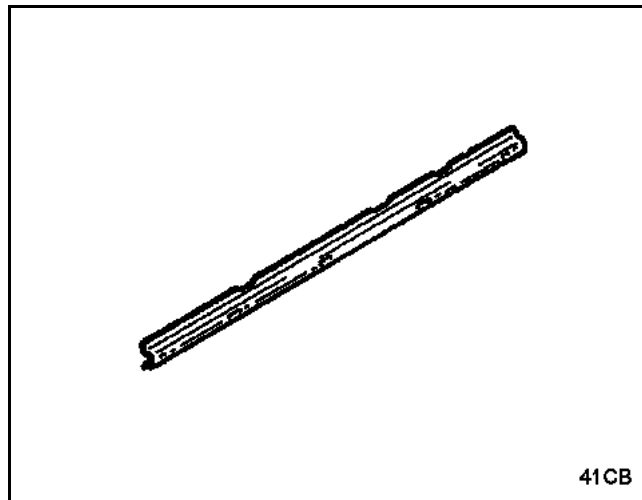


ATTENTION : lors de la découpe (B), préserver la fermeture de bas de caisse.

Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du bas de caisse pour une collision latérale.

Elle fait partie du cas n° ① (voir introduction **chapitre 40A-C "Désignation des pièces"**).

Les informations concernant cette pièce sont traitées dans la méthode du renfort de bas de caisse (voir **chapitre 41C-A**).



STRUCTURE SUPERIEURE AVANT

Support de fixation inférieure d'aile avant

42A**A**

Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement d'une aile ou du bouclier avant pour une collision avant.

Elle fait partie du cas n° ① (voir introduction chapitre 40A-C "Désignation des pièces").

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

L'utilisation du gabarit de face avant **Car. 1637** est conseillée pour positionner l'élément (voir chapitre 40A-G "Outillages spécifiques").

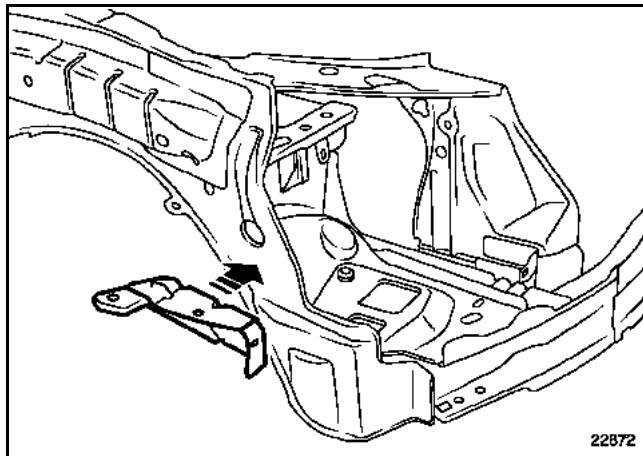
Dans le cas contraire, un montage à blanc des pièces suivantes est nécessaire :

- bouclier avant,
- ailes avant,
- capot.

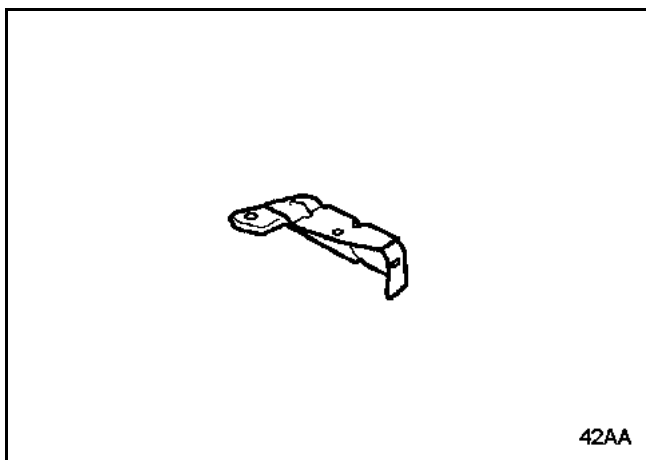
NOTA : vous trouverez dans la méthode, pour information, un ou plusieurs dessins de la pièce, en position sur le véhicule ou décalée.

COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce livrée seule.



NOTA : les anciennes traces de la pièce dégradée peuvent être utilisées pour un pré-positionnement de la pièce neuve.



Le remplacement de cette pièce est une opération élémentaire pour une collision avant.

Cas n° ① (voir introduction **chapitre 40A-C "Désignation des pièces"**).

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

L'utilisation du gabarit de face avant **Car. 1637** est conseillée pour positionner l'équerre support de projecteur (1) (voir **chapitre 40A-G "Outillages spécifiques"**).

Dans le cas contraire, le montage à blanc des pièces suivantes est nécessaire :

- phare,
- calandre,
- capot,
- aile avant.

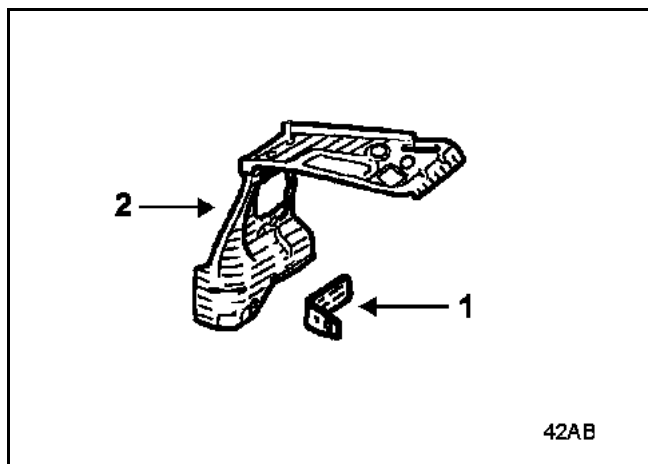
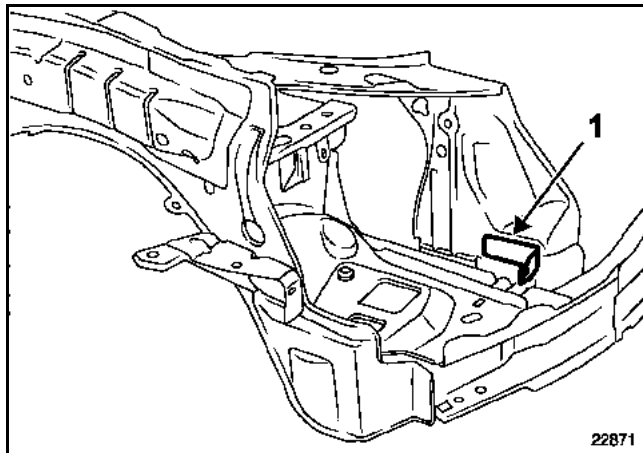
NOTA : l'opération ne présente pas de difficulté particulière.

Vous trouverez dans la méthode pour information un ou plusieurs dessins de la pièce, en position sur le véhicule ou décalée.

COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE

Pièce assemblée avec :

- tôle porte-phare,
- écrous sertis,
- équerre support (1).



NOTA : la forme des tôles porte-phares (2) est commune aux deux versions, seule l'équerre support de projecteur est ajoutée pour les phases 2.

Le remplacement de cette pièce est une opération liée au remplacement du renfort supérieur de côté d'auvent pour une collision latérale avant.

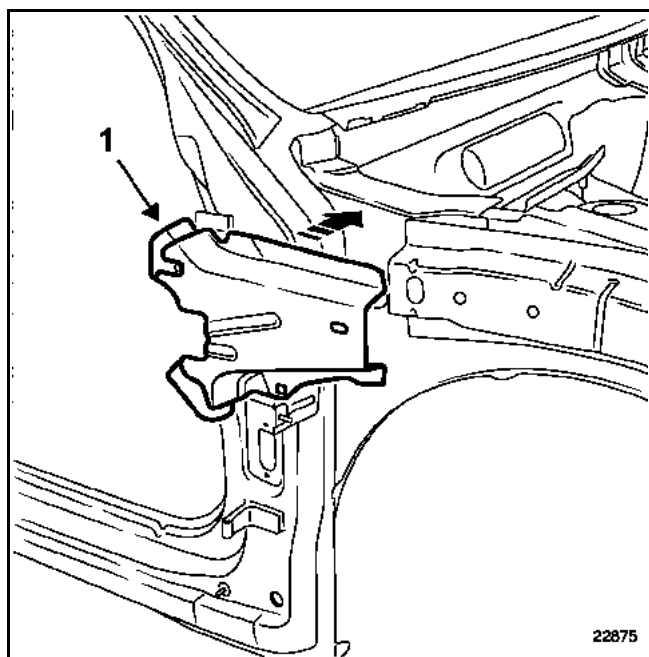
Elle fait partie du cas n° ① (voir introduction chapitre 40A-C "Désignation des pièces").

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

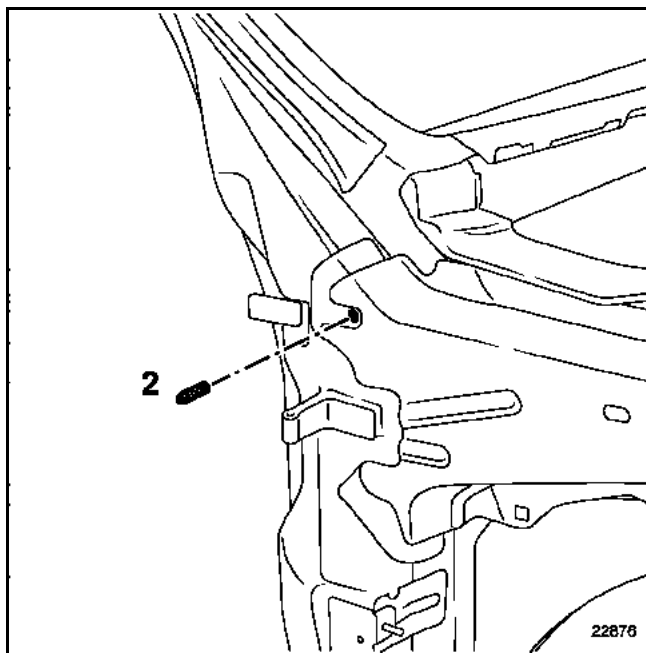
NOTA : l'opération ne présente pas de difficulté particulière.

Vous trouverez dans la méthode pour information un ou plusieurs dessins de la pièce, en position sur le véhicule ou décalée.

Dans le cas où les points de soudure ne sont pas réalisables avec la pointeuse, ceux-ci peuvent être remplacés par des bouchons.



NOTA : le renfort supérieur arrière de côté d'auvent Clio II phase 2 est assemblé avec le raidisseur intérieur (1) spécifique qui n'existait pas sur l'assemblé phase 1.



Il est nécessaire de mettre en place un goujon soudé ou un goujon à sertir **référence 77 01 047 926** (voir **Note Technique 532A**) selon le matériel dont vous disposez.

NOTA : il est conseillé de mettre en place l'aile avant pour vérifier la position du goujon.

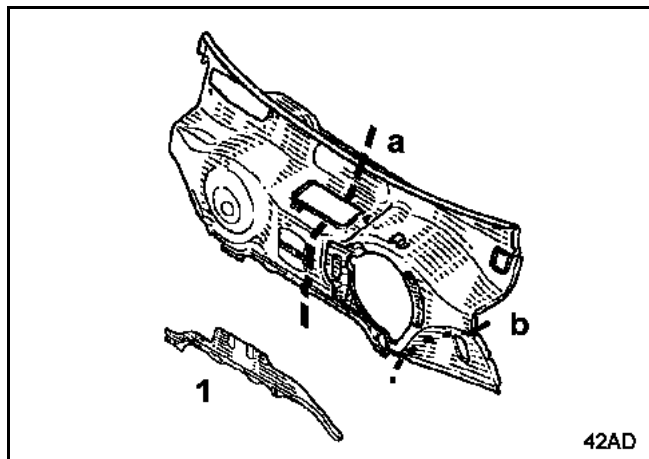
Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire à un côté d'auvent pour une collision latérale avant.

L'opération nécessite de commander le nouveau renfort inférieur (1).

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

Cette pièce peut-être remplacée de trois façons :

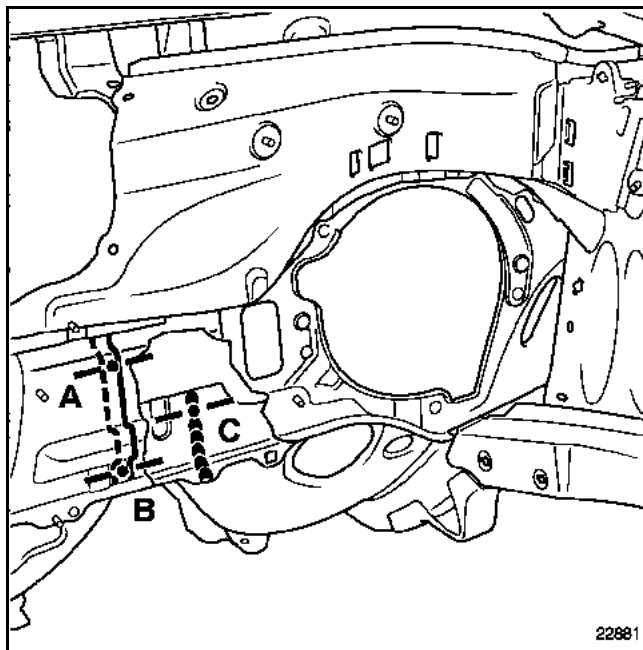
- complète, elle fait partie du cas n° ② (voir introduction chapitre 40A-C "Désignation des pièces"),
- suivant coupe a,
- suivant coupe b, elle fait partie du cas n° ① (voir introduction chapitre 40A-C "Désignation des pièces").



PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

- 1 Tablier
- 2 Renfort de tablier
- 3 Tunnel
- 4 Plancher central

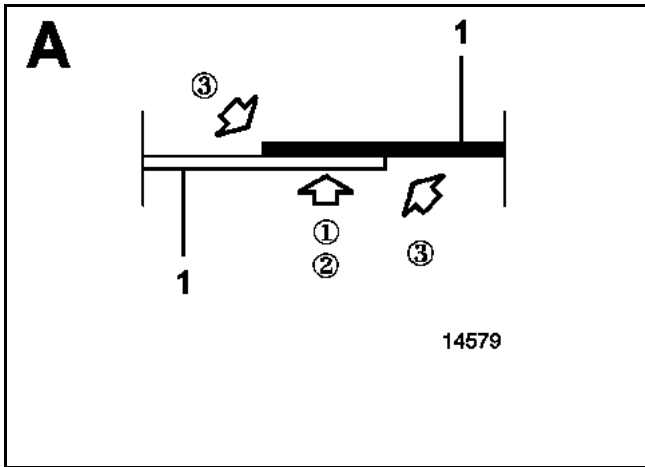
Particularité de la coupe (a) en partie basse



sur véhicule



sur pièce de rechange

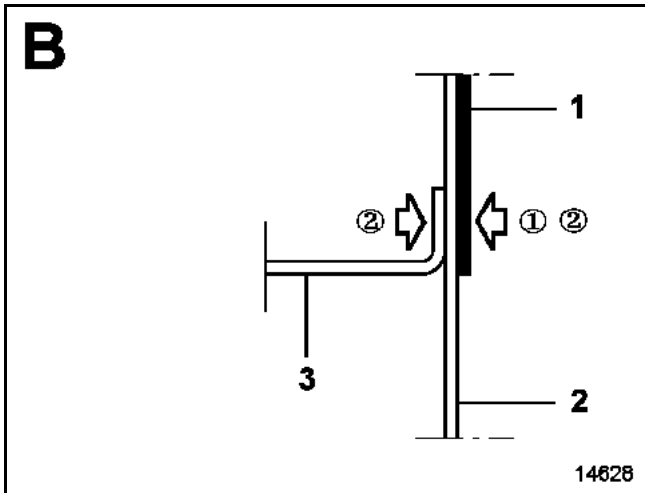



① →  sur véhicule

② →  → 

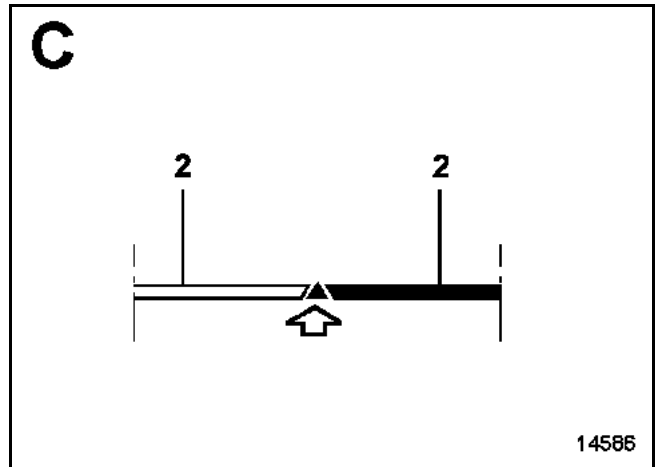
③ → 

NOTA : le nombre de points de bouchonnage n'est pas précisé. Il est nécessaire de respecter un écart d'environ **60 mm** entre les points de soudure, puis de réaliser après soudure un cordon mastic (opération ③) pour assurer l'étanchéité et l'aspect de la liaison. Utiliser mastic type M.J.Pro (**référence** : 77 11 172 676)



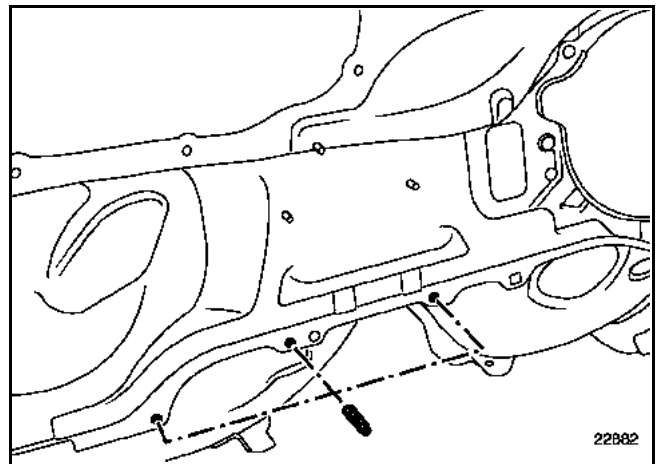
① →  sur la pièce de rechange

② →  → 



IMPORTANT : la coupe sur le tablier et la coupe du renfort devront être décalées.

Particularité du renfort

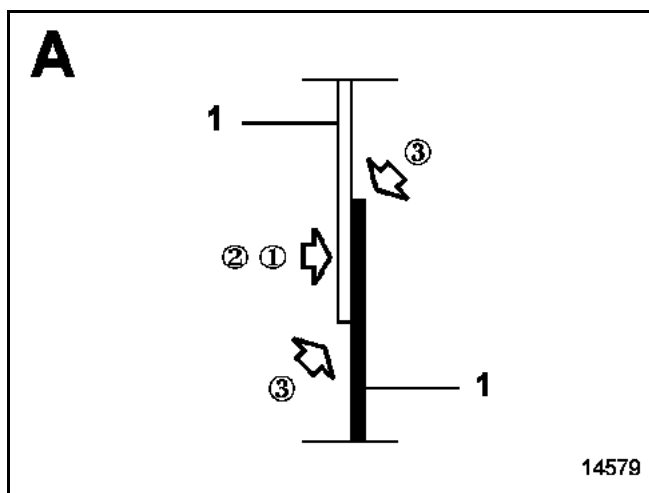
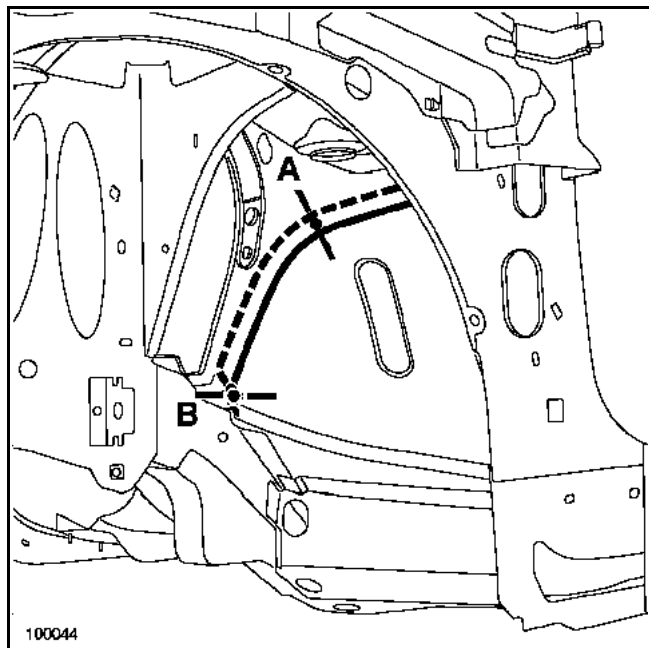


NOTA : le Magasin des Pièces de Rechange fournit le renfort de tablier sans les goujons soudés de fixation de l'écran d'isolation.

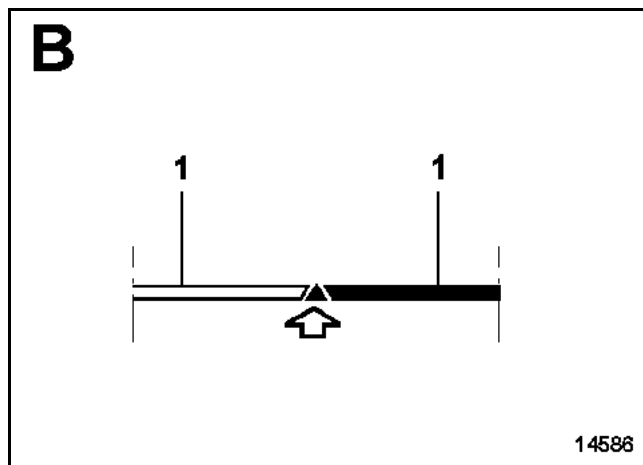
Il est nécessaire de mettre en place selon le matériel dont vous disposez trois goujons soudés ou trois goujons à sertir **référence** 77 01 047 927 (**voir Note Technique 532A**).

NOTA : il est conseillé de monter l'écran d'isolation pour vérifier la position des goujons avant de souder ou de percer.

Particularité de la coupe (b) du remplacement partiel



NOTA : le nombre de points de bouchonnage n'est pas précisé. Il est nécessaire de respecter un écart d'environ **60 mm** entre les points de soudure, puis de réaliser après soudure un cordon de mastic (opération ③) pour assurer l'étanchéité et l'aspect de la liaison. Utiliser mastic type M.J.Pro (référence : 77 11 172 676).



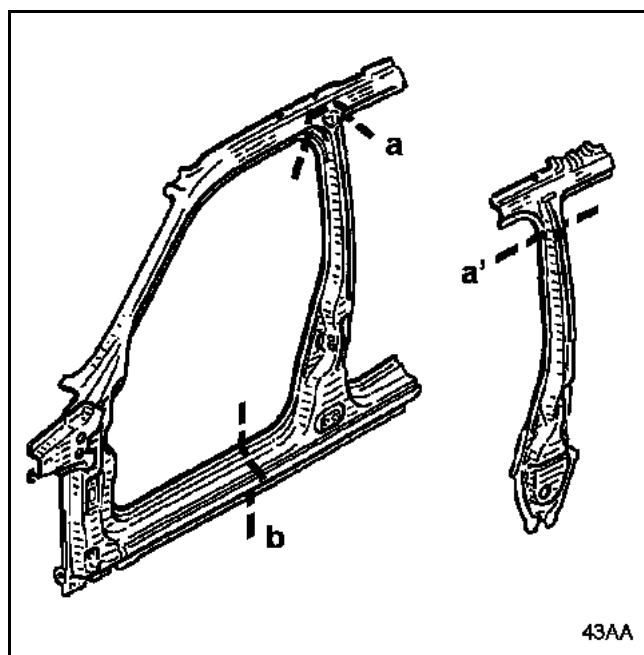
Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale.

Elle nécessite de commander en supplément le nouveau renfort assemblé de pied milieu.

Cette pièce peut-être remplacée de deux façons :

- complète, elle fait partie du cas n° ② (voir introduction **chapitre 40A-C "Désignation des pièces"**),
- suivant coupe a, b, elle fait partie du cas n° ① (voir introduction **chapitre 40A-C "Désignation des pièces"**).

Vous trouverez les informations concernant la pièce dans le remplacement partiel du renfort pied milieu (voir chapitre **43A-B**).



Elle fait partie du cas n° ① (voir introduction chapitre 40A-C " Désignation des pièces ").

NOTA : le Magasin des Pièces de Rechange fournit uniquement des pieds milieu Clio II phase 2.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).

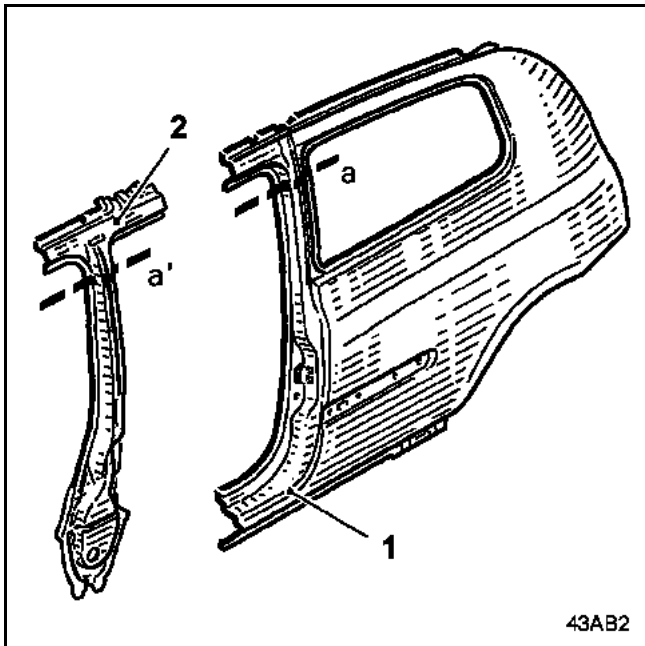
COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE VERSION C

Côte de caisse partie arrière :

- Renfort de bouclier arrière.
- Amortissant.

Renfort de pied milieu assemblé avec :

- Doublure de renfort de pied milieu
- Renfort de baudrier
- Cage plaquette assemblée



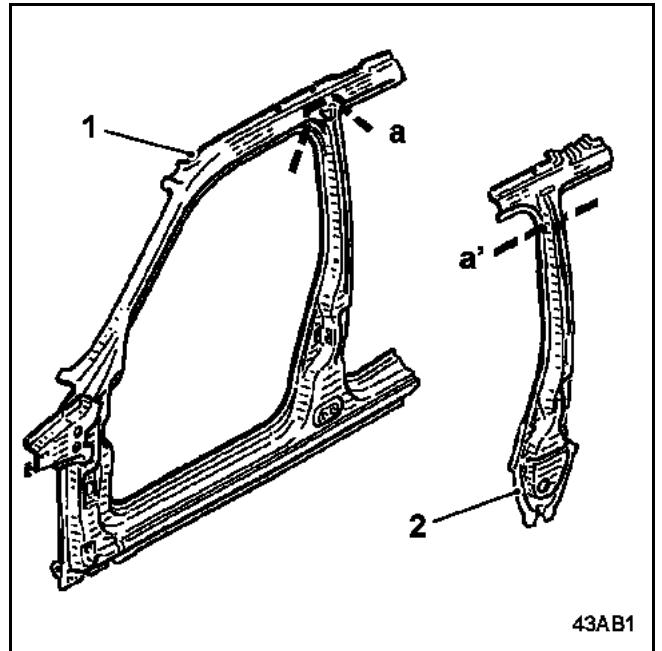
COMPOSITION DE LA PIECE DE RECHANGE VERSION B

Pied milieu assemblé avec :

- Renfort de pied milieu
- Renfort arrière de doublure de pied
- Support double étanchéité de montant de baie
- Charnon de porte
- Patte de fixation d'aile
- Goujon

Renfort de pied milieu assemblé avec :

- Raidisseur de renfort de pied milieu
- Renfort de baudrier
- Cage plaquette assemblée
- Ecrou

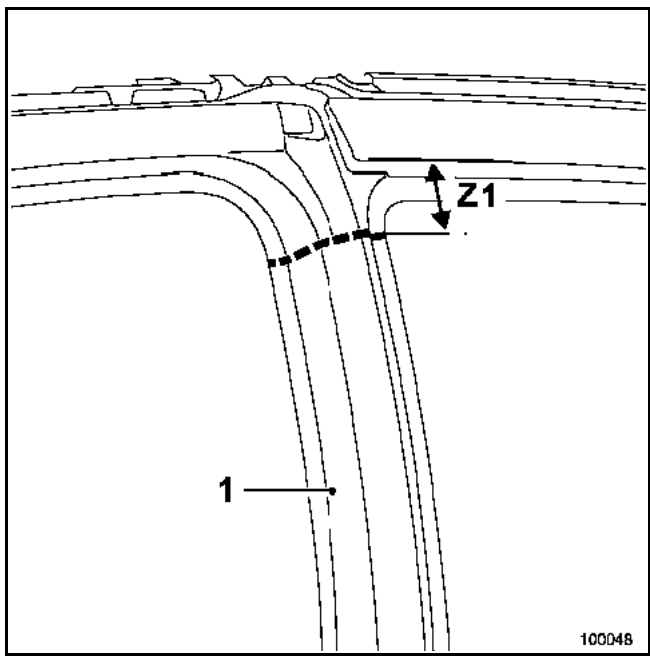


PIECES CONCERNEES (épaisseur en mm) :

1	Pied milieu	1,2
2	Renfort de pied milieu	1,2
3	Raidisseur de renfort de pied milieu	3
4	Renfort baudrier	1,2
5	Doublure de pied milieu	1

PARTICULARITE DE LA COUPE EN PARTIE HAUTE (a et a' voir page précédente)

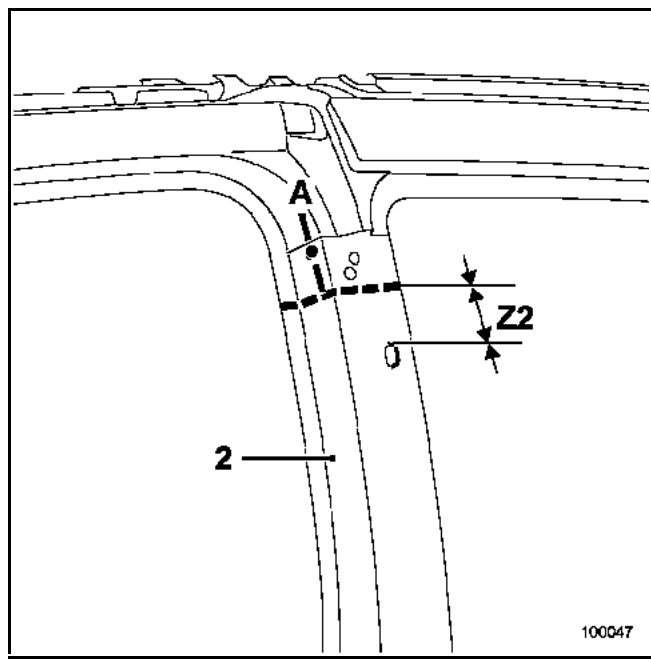
Découpe du pied milieu



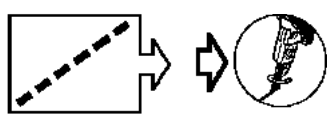
Z1= 50 mm

ATTENTION : préserver le renfort de pied (2) lors de la découpe.

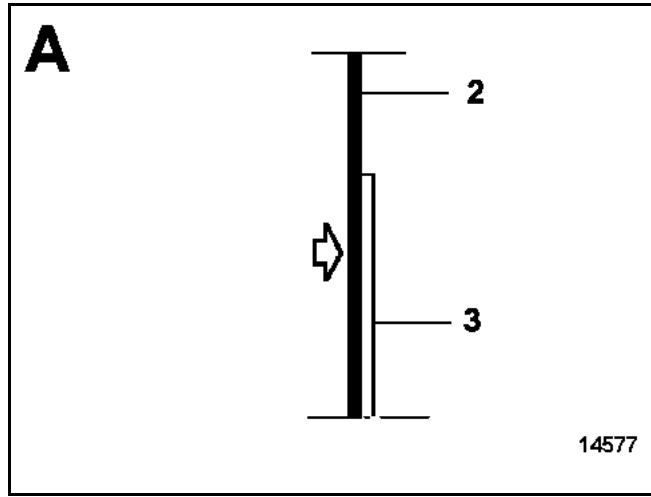
Découpe du renfort de pied



Z2 = 55 mm



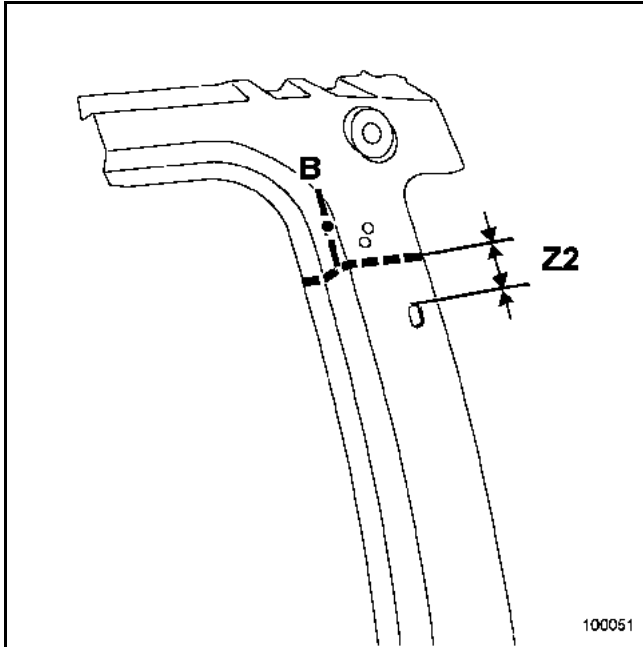
ATTENTION : préserver la doublure de pied (5) lors de la découpe.



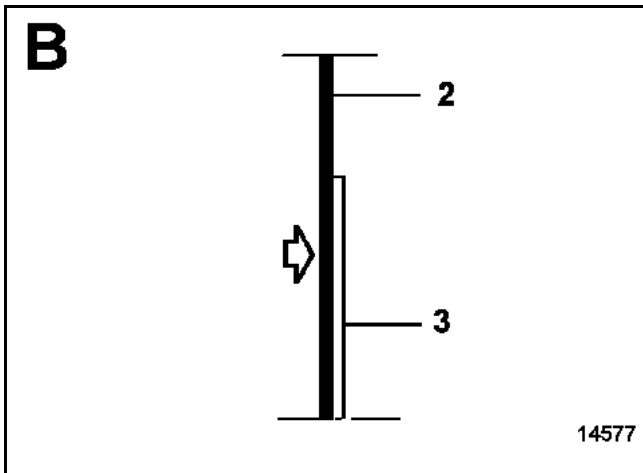
Déposer le renfort de pied assemblé avec raidisseur de renfort et le renfort de baudrier, pièces 2, 3, 4.

Préparation du renfort de pied de rechange

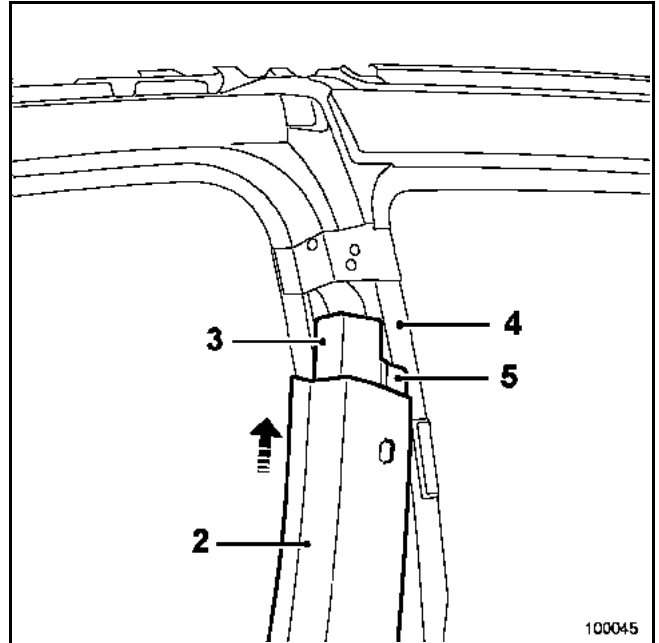
Reporter la cote **Z2** (voir dessin précédent) sur la pièce de rechange.



ATTENTION : préserver le raidisseur de renfort de pied (3) et le renfort de baudrier (4) lors de la découpe.



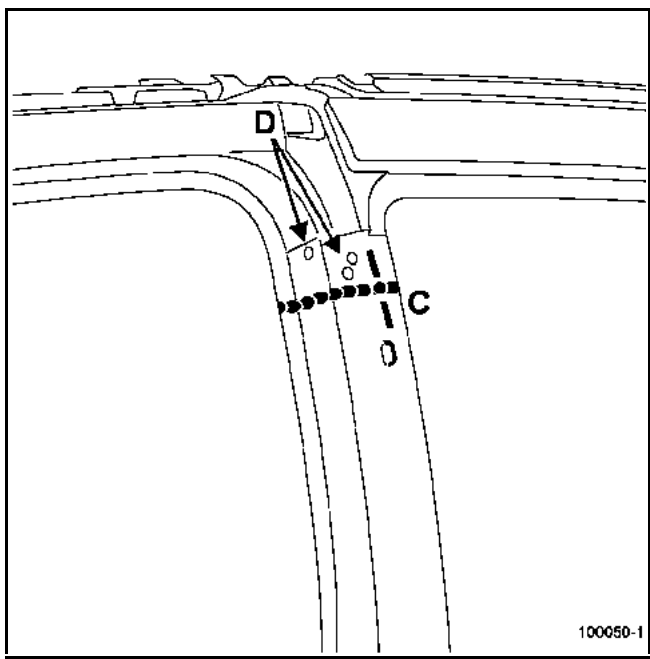
Mise en place du renfort de pied milieu de rechange



RAPPEL

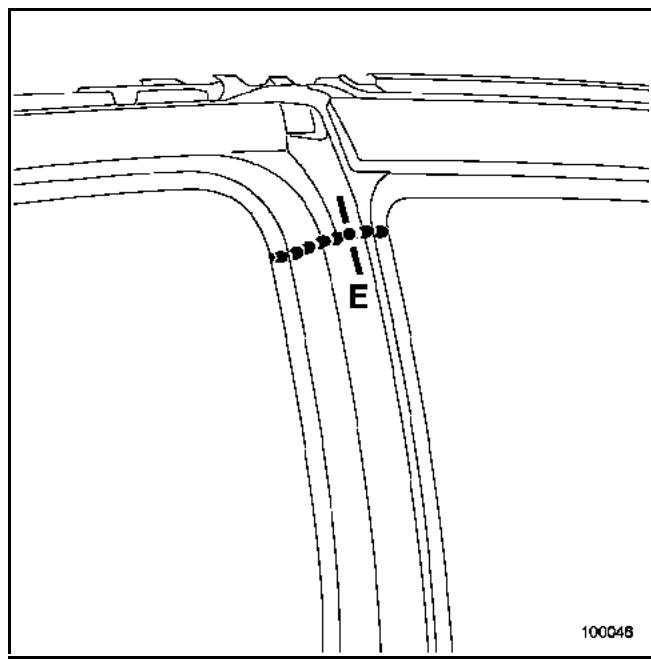
- 2 Renfort de pied
- 3 Raidisseur de renfort de pied milieu
- 4 Renfort baudrier
- 5 Doublure de pied milieu

Soudure du renfort de pied milieu

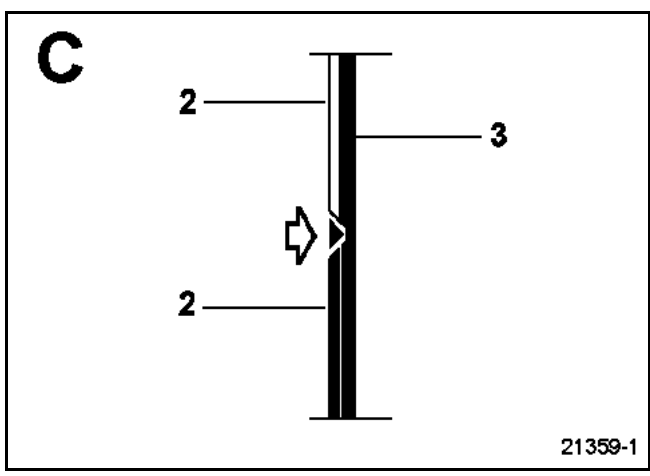


100050-1

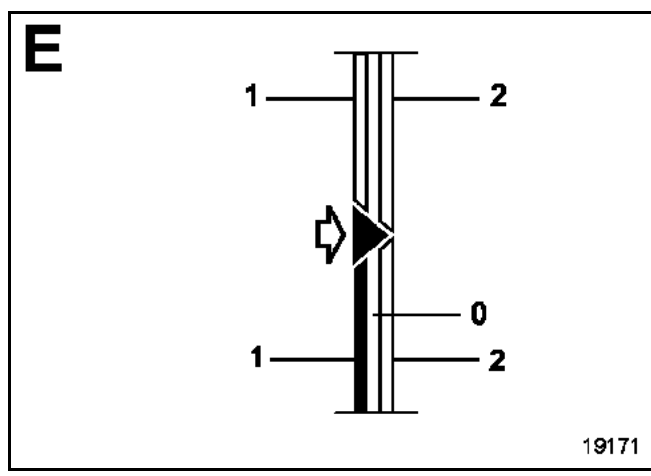
Soudure du pied milieu



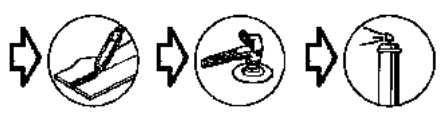
100048



21359-1

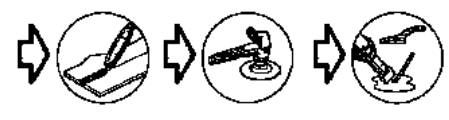


19171

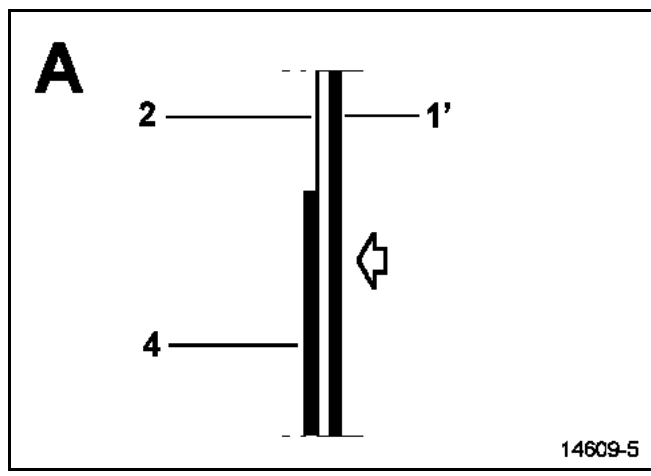
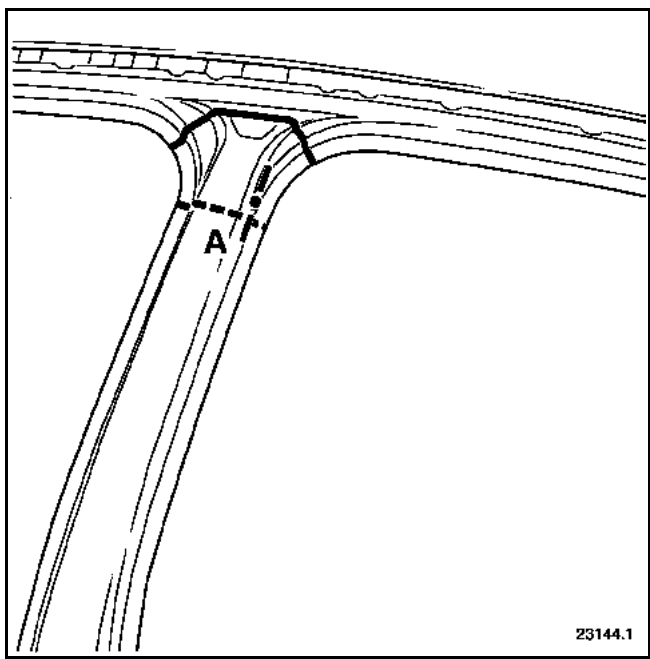


NOTA : en (D), effectuer des points de bouchonnage pour reboucher les trous de dégrafage.

NOTA : la zone 0 est vide.



PARTICULARITE DES COUPES (a et a' voir première page)



NOTA : percer les trois épaisseurs de tôle. Après le perçage, retirer les pièces 1 et 4.

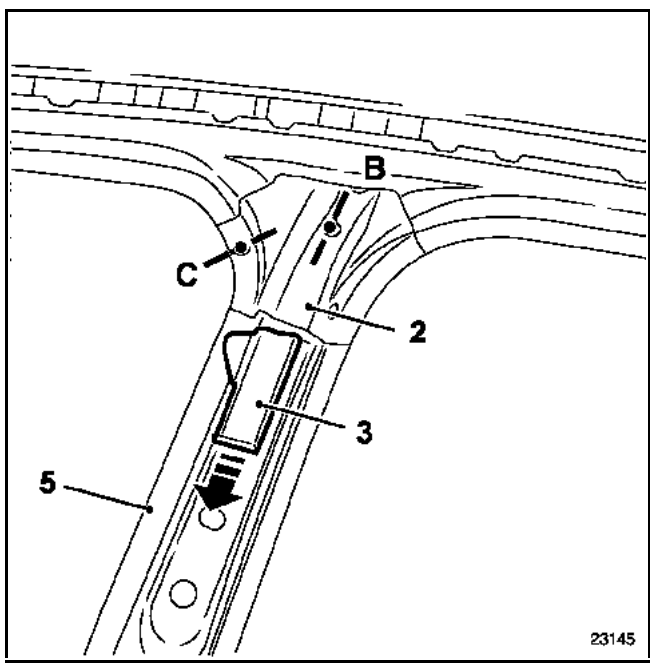


ATTENTION : préserver la doublure de pied milieu (5) lors de la découpe.

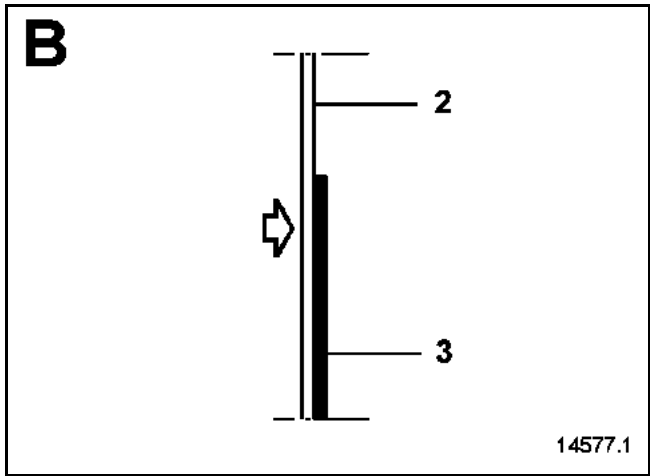
Déposer les pièces 1, 2, 3 et 4.



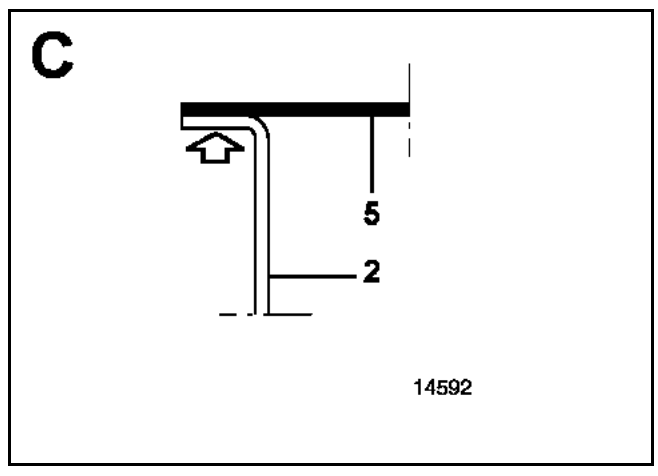
ATTENTION : préserver le renfort de pied (2) lors de la découpe.



23145



14577.1



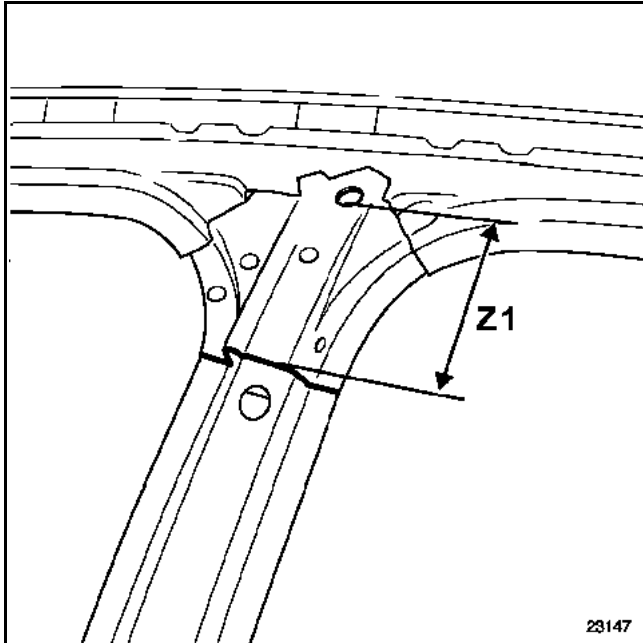
14592



Ecarter légèrement la pièce 2 de la pièce 5, pour déposer le morceau restant de raidisseur de renfort de pied (pièce 3).

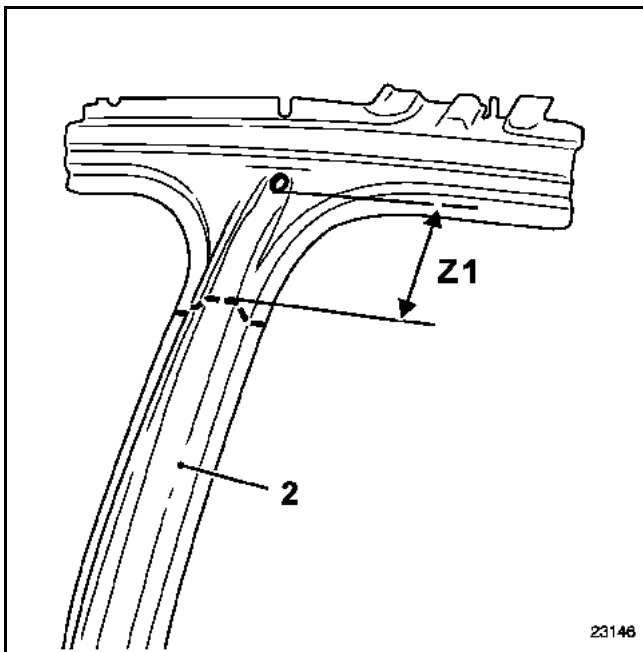
Renfort de pied milieu

Préparation du renfort de pied milieu de rechange
Reporter la cote Z1 du véhicule sur la pièce de rechange.

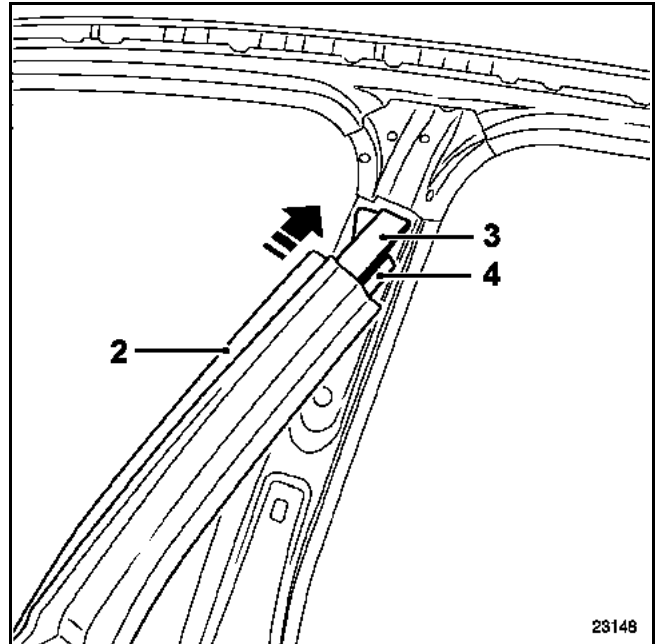


RAPPEL : le renfort de pied milieu (2) est livré assemblé avec :

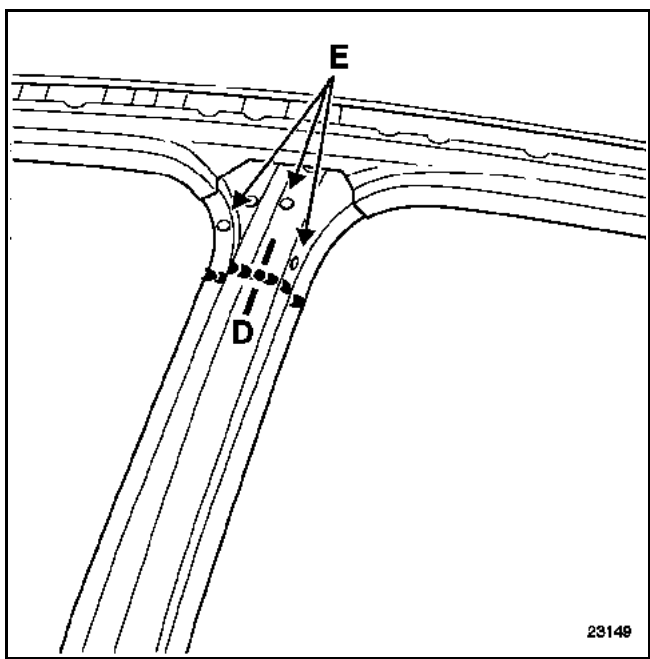
- la doublure de renfort de pied milieu (3),
- le renfort de baudrier (4).



Mise en place du renfort de pied milieu de rechange

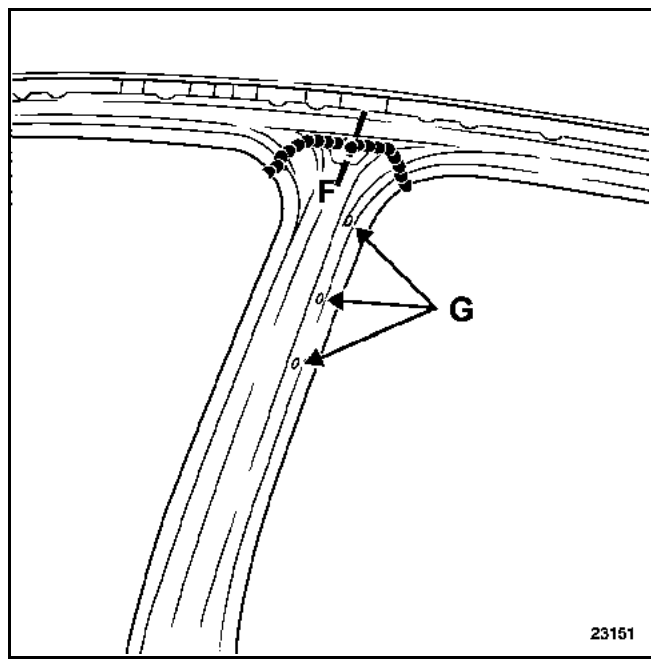


ATTENTION : couper le renfort neuf en préservant la doublure de renfort (3) et le renfort de baudrier (4) (voir dessin ci-contre).

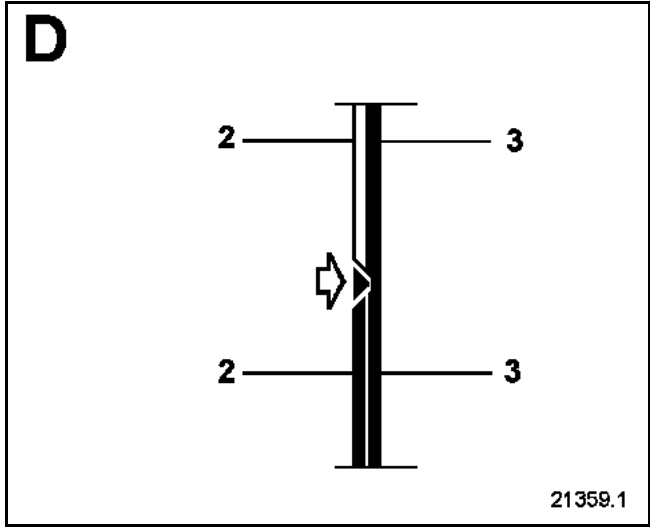


23149

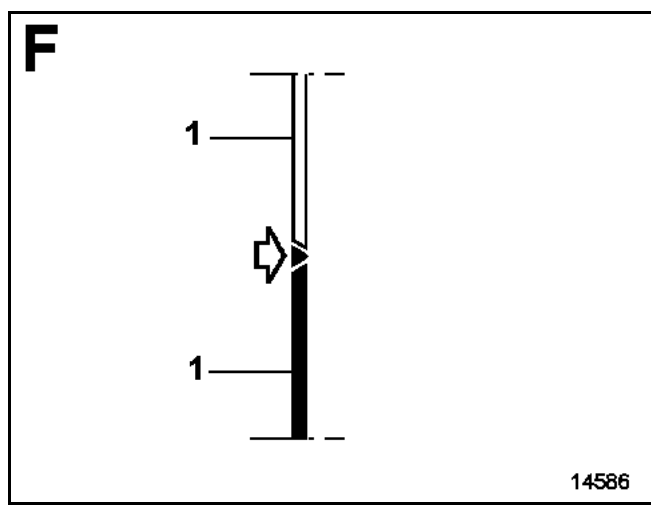
Mise en place du pied milieu de rechange



23151



21359.1



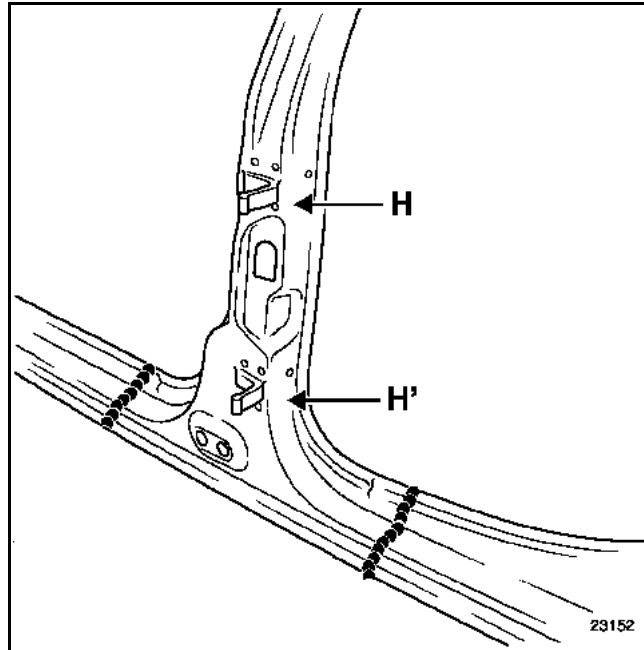
14586



NOTA : en (E), effectuer des points de bouchonnage pour reboucher les trous de dégrafage.



IMPORTANT : ne pas oublier de refaire les points de bouchonnage (G) avec le renfort de pied.

**IMPORTANT :**

Il est nécessaire d'effectuer la liaison entre le pied et le renfort de pied autour de chaque charnon par six points de bouchonnage en (H) et (H').

Les coupes en partie inférieure ne sont pas décrites, elles sont identiques à la méthode de base du Manuel de Réparation **338**.

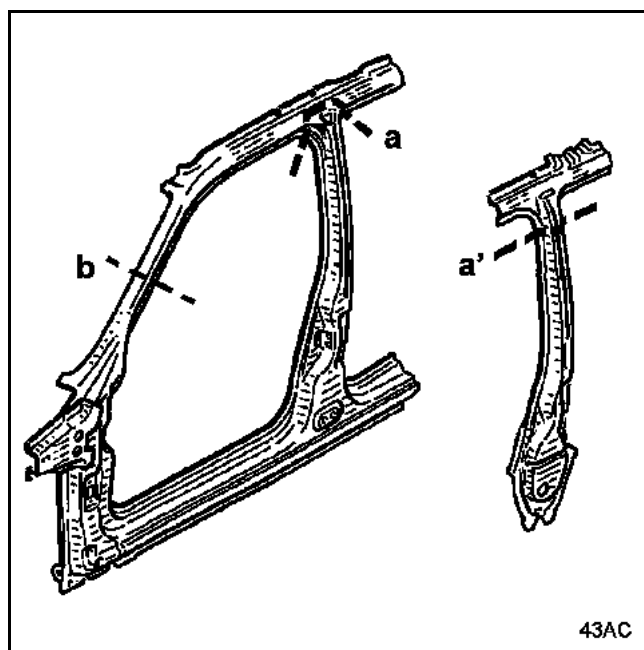
Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale.

Elle nécessite de commander en supplément le nouveau renfort assemblé de pied milieu.

Cette pièce peut être remplacée de deux façons :

- complète, elle fait partie du cas n° ② (voir introduction **chapitre 40A-C "Désignation des pièces"**).
- suivant coupes a, b, elle fait partie du cas n° ① (voir introduction **chapitre 40A-C "Désignation des pièces"**).

Vous trouverez les informations concernant la pièce dans le remplacement partiel du renfort pied milieu (voir chapitre **43A-B**).



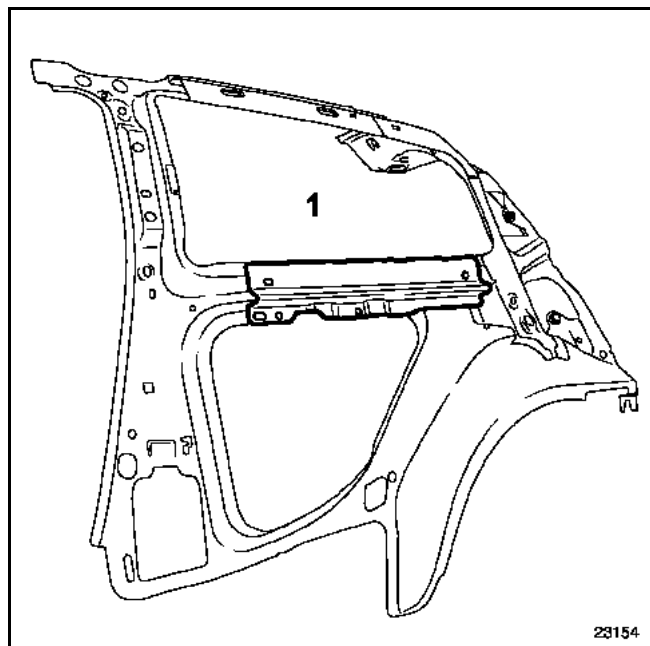
Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au panneau d'aile arrière pour une collision latérale arrière.

Le remplacement de cette pièce peut être effectuée de deux façons :

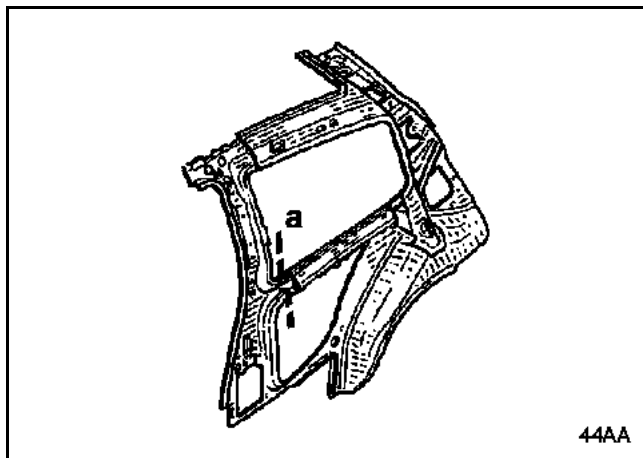
- complète, elle fait partie du cas n° ① (voir introduction **chapitre 40A-C " Désignation des pièces "**),
- suivant coupe (a), elle fait partie du cas n° ②.

NOTA : pour des raisons de standardisation le Magasin des Pièces de Rechange fournit uniquement des doublures de côté de caisse assemblées avec le renfort (1) pour les versions trois portes uniquement. En conséquence, la position de la coupe pour la méthode de remplacement partiel est modifiée.

Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs (voir sommaire).



Particularité du remplacement partiel



NOTA : la coupe (a) doit être effectuée devant le renfort comme indiqué sur le dessin.

Cette pièce fait partie du cas n° ① (voir introduction chapitre **40A-C "Désignation des pièces"**).

NOTA : le Magasin des Pièces de Rechange fournit uniquement des caisses avec pavillon non percé. En conséquence, pour les versions avec antenne et les versions avec toit ouvrant, il est nécessaire d'effectuer des opérations de perçage et de découpage.

Vous trouverez les informations concernant la pièce dans le remplacement de la caisse (voir **chapitre 45A-A**).